

Un rendez-vous organisé par les agences
d'urbanisme et de développement de Bretagne

15 mars 2012
RENNES

les rencontres sur l'avenir des villes en Bretagne



Les villes et leurs réseaux
dans le développement breton



[Actes de la rencontre]

Transcription intégrale



AUDELOR



ADEUPa



CAD 22



Quimper Cornouaille
Développement



AUDIAR

sommaire

- 3 Introduction
- 3 Daniel Delaveau, président de Rennes Métropole,
président de l'AUDIAR
- 5 Table ronde
- 5 Philippe Estèbe, professeur à l'IEP de Paris et à l'ENPC
- 9 Nadine Cattan, directrice de recherche au CNRS, UMR
Géographie-cités
- 12 Lionel Prigent, maître de conférence à l'Université de
Bretagne Occidentale
- 15 Jean Ollivro, professeur à l'Université Rennes 2
- 18 Catherine Guy, chercheuse au laboratoire ESO CNRS
- 21 Claire Guiheneuf, directrice de l'ADEUPa
- 23 Débats
- 27 Stéphane Rozès, Présentation des résultats
du sondage
- 33 Table ronde
- 34 Pierrick Massiot, vice-président du Conseil régional
de Bretagne
- 36 Norbert Métairie, président de Cap l'Orient
agglomération et maire de Lorient
- 38 Bernard Poignant, président de Quimper
communauté et maire de Quimper
- 40 Loïc Cauret, président de Lamballe Communauté
et maire de Lamballe
- 42 Daniel Delaveau, président de Rennes Métropole,
maire de Rennes
- 44 Alain Masson, vice-président de Brest Métropole
Océane
- 45 Débats

Introduction

Daniel Delaveau,
président de Rennes
Métropole, président de
l'AUDIAR

Mesdames, Messieurs,

Bienvenue à Rennes pour ces premières « rencontres sur l'avenir des villes en Bretagne ». Je vous remercie d'avoir répondu à cette invitation lancée par les cinq agences d'urbanisme et de développement de Bretagne :

- AUDELOR (l'agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient),
- ADEUPa (l'agence d'urbanisme du Pays de Brest),
- CAD 22 (Agence départementale du développement économique et territoriale des Côtes d'Armor),
- Quimper Cornouaille Développement,
- L'AUDIAR (l'agence du Pays de Rennes).

Je remercie les directeurs et leurs équipes qui ont pris l'initiative d'organiser cette rencontre.

Je remercie les intervenants experts nationaux et locaux, Stéphane Rozès qui commentera le sondage organisé à l'occasion de cette journée ; je remercie mes collègues-élus en particulier Alain Masson, Loïc Cauret, Norbert Métairie, Bernard Poignant. Je me dois d'excuser l'absence de Jean-Yves Le Drian, retenu en dernière minute par le comité « Réseaux d'initiative publique » des investissements d'avenir, pour défendre le dossier breton dans le cadre du « Fonds National pour la Société Numérique ». Il a tenu à se faire représenter par Pierrick Massiot, Vice-Président du Conseil Régional, que je salue amicalement.



Cette rencontre sur l'avenir des villes en Bretagne s'inscrit dans une tradition du débat en Bretagne sur l'aménagement du territoire. Notre Région a toujours été mobilisée sur cette thématique, à la fois dans le cadre national pour défendre son développement par rapport aux autres régions et aux tendances jacobines, mais aussi dans le cadre de son propre territoire, en s'appuyant sur une armature urbaine équilibrée.

Lundi dernier, Pierre Maille, Président du Conseil Général du Finistère organisait à Brest une journée sur les « 30 ans de décentralisation : et demain ? », au cours des débats est venu à plusieurs reprises « le modèle breton de coopération territoriale ». Je suis persuadé que notre rencontre sur l'armature urbaine s'inscrit dans cette logique de réseau et de complémentarité.

Sans vouloir anticiper sur les débats, je voudrais simplement rappeler les enjeux qui sont devant nous et qui nécessitent à la fois organisation et cohésion :

D'abord l'enjeu démographique : c'est le premier défi de notre Région Bretagne qui doit accueillir 20 à 25 000 habitants de plus chaque année. Défi concret et immédiat : quelle politique du logement, quelle politique foncière, quelle

d'aménagement. Ce qui signifie aussi un enjeu environnemental : comment concilier l'accueil des nouveaux habitants et l'économie d'espace. Quelle densification ? Quelle qualité de densification ?

Deuxième enjeu indissociable du précédent : l'évolution sociétale. Les modes de vie évoluent, l'espérance de vie s'accroît, les mobilités résidentielles s'accroissent. Les modes de communication évoluent aussi très rapidement. Voilà un ensemble d'enjeux qui a des conséquences sur l'aménagement du territoire.

Troisième enjeu : je l'ai déjà évoqué, la force de la réflexion dans notre région sur l'aménagement du territoire, réflexion qui se prolonge naturellement sur la question de la gouvernance et sur la question de la démocratie : les démarches de décentralisation sont arrivées à une étape charnière : il nous faut aller plus loin dans l'organisation des réseaux et des coopérations. La Bretagne a souvent montré la voie : la constitution des pays, le développement des intercommunalités. N'est-ce pas le moment de continuer à inventer et expérimenter ?

Quatrième enjeu : j'associerai la création d'emplois et notre place dans l'Europe et dans le Monde : les emplois de demain se préparent aujourd'hui dans les laboratoires de



Recherche et toutes les structures qui se consacrent à l'innovation, et bien entendu j'y inclus les entreprises. Rien n'est acquis, nous l'avons vu avec les investissements d'avenir. Même si l'on peut déplorer une démarche trop construite sur la concurrence et l'effet taille, force est de constater que la recherche et l'innovation nécessitent la fluidité de l'information à la fois à l'intérieur d'une discipline, mais aussi dans les échanges transdisciplinaires. Comment nous inscrivons nous dans ces réseaux de recherche européens, voire mondiaux ? C'est un enjeu fondamental pour l'avenir de notre région.

Autant de questions qui interrogent notre armature urbaine : comment concilier les enjeux de vie quotidienne et la construction de notre avenir ? Ce sont des questions qui guident l'ensemble de l'action politique que nous menons en tant que responsables politiques.

Avant de laisser place aux débats, je me permets d'émettre deux souhaits :

- d'abord que nos échanges contribuent à créer ou renforcer des réseaux plutôt que d'opposer les uns et les autres ;
- ensuite que cette matinée permette d'engager un débat permanent et puisse se prolonger pour devenir un rendez-vous régulier de nos cinq agences au bénéfice de toute notre Région.

Je vous souhaite un excellent travail collectif.

Henri-Noël RUIZ, directeur

de l'Audiar : Merci Monsieur le Président. Comme vous l'avez rappelé, les agences d'urbanisme et de développement de Bretagne ont souhaité organiser ces rencontres. Les agences sont des lieux d'études, de conseil et de partenariat, associant les collectivités locales, les départements, l'État et d'autres acteurs institutionnels. Elles couvrent une grande partie du territoire breton à l'exception, en particulier, du Centre Bretagne.

Face au débat et au questionnement récurrent qui porte sur l'évolution des villes, l'urbanisation du territoire et les risques de déséquilibre que cela engendre, les agences et leurs présidents ont proposé d'apporter de nouveaux éléments d'analyse. Ils espèrent à cette occasion mettre en place un dialogue constructif.

Notre objectif est de contribuer à mieux comprendre les positions des différents acteurs sur cette question et ce qui fonde leurs points de vue, de les éclairer au regard de ce qui se passe à l'échelle nationale, et de voir comment ces phénomènes sont perçus par les habitants en Bretagne.

Le premier intervenant est Philippe Estèbe, expert auprès de la DATAR, qui devait nous faire un exposé sur les réflexions menées au niveau national sur la place et le rôle des villes dans le développement local. Y a-t-il un avenir pour les territoires qui ne sont pas métropolitains, un avenir pour les villes moyennes et les territoires ruraux ? Mais je crois que vous avez souhaité réorienter votre intervention. À vous la parole.

Table ronde Philippe Estèbe, professeur à l'IEP de Paris et à l'ENPC

Philippe Estèbe : Merci beaucoup, le titre « expert national » est absolument usurpé, je vous remercie de me l'attribuer mais je le dénie immédiatement, il n'y a pas d'expert national. Moi je suis toulousain, je ne suis pas national.

Ce sur quoi que je voulais intervenir est ce qui me paraît être une constante du système politico-territorial français : la tension et le procès réciproque entre les grandes villes et leurs territoires et ce rapport conflictuel ville-territoire me paraît être une très vieille histoire. Je ne sais pas si certains d'entre vous ont lu l'excellent ouvrage de Paul Bois qui s'appelle « Paysans de l'Ouest » où il montre que la géographie des guerres de Vendée est déjà liée aux types de rapports qui s'établissent entre les villes et les campagnes dans le cadre du système productif de l'époque, c'est-à-dire du textile. Cette tension historique, me semble-t-il, se cristallise au moment de la troisième république ce que raconte très bien notamment, Bertrand Hervieu au moment où on sacralise les frontières communales.

La troisième république naissante a besoin de l'adhésion des campagnes. Les villes sont républicaines, les campagnes ne le sont pas. Dès lors, en 1871 et surtout en 1884 et 1889, lors des lois municipales et départementales, le régime accorde sa garantie aux acteurs ruraux et notamment aux paysans propriétaires que l'espace rural restera autonome, protégé de l'influence urbaine. À partir de 1871, les frontières municipales se figent. Nous vivons aujourd'hui très largement sur la carte municipale de 1871, qui est aussi celle des



paroisses de l'ancien régime.

Cette très longue histoire de la tension, marquée par une forte distinction et l'inscription institutionnelle d'un rapport conflictuel ville-campagne, donne à la France une figure très particulière me semble-t-il, qui la distingue de ses voisins.

D'une part, en France, les grandes villes de plus de 200 000 habitants ont un poids dans la population totale qui est plus faible que dans la plupart des pays voisins. La raison de ce poids plus faible n'est pas l'écrasante puissance de Paris, parce que le poids de Paris dans

la population totale de la France n'est pas tellement supérieur à ce que l'on constate par exemple en Grande Bretagne avec Londres ou même en Espagne avec Madrid. La faiblesse du maillage de grande ville provient surtout de ce que, du fait du maillage républicain, la France a conservé un réseau de petites villes et de villes moyennes qui lui confère une spécificité. C'est ce réseau de petites villes et villes moyennes qui a gardé son dynamisme notamment grâce à la présence des services de l'État : les préfectures, les services de l'enseignement, les services d'éducation et les services de santé. Magali Talandier dans sa thèse, montre très bien que si on avait placé le seuil du rural à 5 000 habitants pour les communes, il n'y aurait pas eu d'exode rural en France.

La spécificité de la France est bien au fond ceci : les grandes villes n'ont pas pris ni politiquement ni - je dirais - même démographiquement, la place qu'elles ont pris dans d'autres pays du fait de ce pacte historique entre les républicains et les paysans et aussi du fait de ce



Plomodiern - Sainte-Marie du Ménez Hom.

© Quimper Cornouaille Développement

maillage étatique qui a conservé un réseau extrêmement dense de petites villes et de villes moyennes, (sous-préfectures, préfectures, chefs-lieux de départements).

Cette décision de longue portée s'est accompagnée d'une dimension très particulière en France qui n'existe pas vraiment ailleurs : une très forte représentation politique des espaces ruraux. Dans les autres pays, il n'y a pas ou très peu de présence politique des espaces ruraux. Les espaces ruraux ont été très largement absorbés dans la représentation urbaine et Bertrand Hervieu qualifie cette spécificité française de discrimination positive démocratique en faveur des campagnes.

La troisième originalité de ce modèle dans lequel les grandes villes finalement bénéficient d'une liberté surveillée, c'est qu'il s'inscrit dans des solidarités qui sont davantage verticales, c'est-à-dire nationales, qu'horizontales.

Parmi les solidarités verticales, on compte les finances locales qui sont de plus en plus, pour de bonnes et de mauvaises raisons, prises en charge par le budget de l'État. Les finances locales sont de moins en moins locales mais historiquement, la redistribution passe par le budget de l'État et très peu de manière horizontale. Ce qui nous distingue for-

tement de l'Allemagne, où s'exerce une très forte solidarité horizontale entre territoires.

L'autre système de solidarité verticale, on n'y pense pas souvent mais il est extrêmement important, ce sont les grands appareils de gestion des réseaux de type EDF, SNCF ou La Poste qui ont un effet redistributif considérable. La tarification au coût moyen, le fait de payer le kilowattheure partout le même prix, représente un transfert considérable entre les territoires très denses où le kilowattheure coûte moins cher et les territoires moins denses où le kilowattheure coûte plus cher.

Ce mode d'organisation très fin, très morcelé, très maillé s'est inscrit dans le moule étatique dans le cadre d'une alliance séculaire entre le local et le central, le local morcelé qui vit en partie grâce à des redistributions étatiques et un Etat central, inversement, qui ne risque pas de voir son monopole contesté du fait du morcellement du local et du fait de cette liberté surveillée dans laquelle sont tenues les grandes villes.

Ce système a été extrêmement stable pendant une centaine d'années mais son problème fondamental, c'est que d'une certaine manière il a tué les solidarités horizontales entre territoires et au fond, ceci explique très bien que nous

vivons en France ce paradoxe qui fait que nous sommes, en Europe, à la fois le pays le plus décentralisé et le pays le plus centralisé, c'est-à-dire que jacobinisme et girondisme, en réalité, cohabitent très bien : les petites villes locales sont en conflit permanent entre elles et en compétition les unes par rapport aux autres dans ce rapport singulier à l'État.

Cet arrangement fonctionnait tant que les territoires pouvaient se prévaloir d'une certaine autonomie économique. L'ordre économique renforce l'ordre politique puisque une des particularités de la France (peut-être avec l'Italie), c'est que l'industrie s'implante dans les campagnes notamment, entre Loire et Somme. Très tôt, les ouvriers sont majoritaires dans les espaces ruraux. Ainsi, ces petites patries s'inscrivent dans un rapport singulier à l'État ; elles coexistent localement mais manifestent très peu de solidarité horizontale et bénéficient les unes par rapport aux autres d'une autonomie économique : les campagnes productives, agricoles et industrielles avec leurs petites villes coexistent avec des grandes villes qui, elles aussi, ont leur système productif, dans un relatif rapport d'égalité entre les territoires.

Cette stabilité politico-économique, me semble-t-il, a basculé depuis une vingtaine d'années sous l'influence de deux tendances. D'une part, les mutations du système productif entraînent la désindustrialisation qui touche en premier lieu les espaces ruraux et les petites villes. Pendant la crise de 2008-2009, les territoires qui souffrent le plus de la crise, qui franchissent un palier de désindustrialisation, ce sont prioritairement les espaces ruraux et les petites villes, où les nouvelles activités ne prennent pas le relais de la baisse des emplois manufacturiers. Les grandes villes qui avaient souffert de la crise de 1993 ont moins souffert en 2008-2009 globalement par rapport aux territoires

Cité de la voile Éric Tabarly à Lorient.



© AUDELOR

ruraux. Pourquoi ? Parce que l'ajustement mondial, d'une certaine façon, était en partie déjà fait. Donc, la mutation du système productif touche principalement la base productive des espaces ruraux et des petites villes.

La deuxième tendance, c'est que le rapport ville-territoire qui était relativement ténu, tend à s'intensifier et non pas dans l'ordre du productif mais de plus en plus dans l'ordre de la consommation. Du fait de la mobilité des personnes, la richesse produite dans les espaces urbains tend à aller se dépenser dans des espaces de moindre densité (petites villes, espaces ruraux, etc.). Et là où on avait un rapport d'entités politiques autonomes qui avaient chacune leur base productive, on trouve des petites villes et espaces ruraux qui se retrouvent en quelque sorte inclus dans des marchés urbains (marché du logement, marché du loisir, et sans doute aussi de plus en plus du fait des migrations alternantes, marchés du travail).

Au total, le système politique qui fonctionnait selon un principe de cloisonnement et d'autonomie des petites patries les unes par rapport aux autres se retrouve à devoir gérer des interdépendances qui se multiplient. Ce système n'était pas prêt et à mon avis, il n'est pas encore complètement prêt même si une rencontre comme aujourd'hui me semble-t-il témoigne d'une prise de conscience, à assumer ces interdépendances.

Il n'est pas prêt dans l'ordre politique parce que c'est très difficile pour un territoire politiquement constitué d'accepter que l'on devienne une espèce d'hôtel, si vous voulez, ou de camping. Ce n'est pas seulement vrai d'ailleurs pour les petites villes, c'est aussi le cas pour les grandes villes. À Toulouse par exemple, 80 000 étudiants entrent chaque année, et 70 000 en sortent : qui habite vraiment un territoire ? Nous ne sommes pas préparés à assumer ce phénomène : les petites patries deviennent des



Ville close
Concarneau.

© Quimper Cornouaille Développement

grands hôtels.

Deuxièmement, le système territorial n'est pas prêt non plus à assumer ces interdépendances concrètes, essentiellement parce que le système de solidarité est historiquement un système vertical, c'est-à-dire que les territoires n'ont ni l'habitude, ni les mécanismes, ni la grammaire qui leur permettent d'assumer ces interdépendances nouvelles.

De ce point de vue, les politiques de développement local des années 1990 et 2000 ont eu un effet plutôt ambigu, me semble-t-il, parce que d'un côté, elles ont accompagné la décentralisation et ont répondu à un désir d'autonomie, mais d'un autre côté, très largement, elles ont alimenté des logiques de développement autocentrées en conservant le rapport vertical de distribution d'argent national et européen. Le développement local a contribué à renforcer des petites patries là aussi, pour lesquelles l'enjeu n'était pas tellement de traiter des interdépendances et de partager des ressources avec ses voisins mais plutôt de tirer la meilleure part des différents guichets nationaux et européens (voire régionaux et départementaux). Cela a conduit à des acquis tout à fait remarquables, il ne faut pas du tout mettre cela de côté, mais il me semble que les politiques de développement

local, de ce point de vue-là ont eu un effet ambigu : là où on aurait pu faire l'apprentissage des solidarités horizontales, on a sans doute très largement favorisé le renforcement de patriotismes locaux. Par contre, le procès ville-territoire est reparti de plus belle à mesure, évidemment, que s'installaient ces interdépendances concrètes liées à la mobilité de la population et que s'installait aussi ou que s'affirmait le phénomène métropolitain.

Je terminerai sur les enjeux contemporains : le système territorial, les acteurs territoriaux sont aujourd'hui, au pied du mur c'est-à-dire que les solidarités nationales, et notamment les solidarités invisibles celles qui sont les plus fortes, celles portées par les grandes entreprises de réseau (SNCF, EDF, La Poste, etc.) sont en voie de dislocation. C'en est fini de la période où de manière invisible les grands gestionnaires de réseaux opéraient des transferts massifs depuis les territoires denses vers les territoires moins denses. Ce système de solidarité verticale est en train de s'effondrer : le retrait de l'État, s'accompagne aussi de la fin des grands monopoles... Il n'est pas question de reconstruire la belle totalité perdue. Or, cette belle totalité était extraordinairement importante parce qu'elle permettait à des

territoires peu denses de bénéficier d'un niveau de service particulièrement performant et tout à fait abordable (électricité, poste, chemin de fer, etc.). Je laisse de côté, toujours dans cette logique de solidarité verticale, les avatars du budget de l'État et la façon dont cela va se répercuter sur les budgets des collectivités territoriales. Cela veut dire que si les acteurs territoriaux ne construisent pas des solidarités entre les territoires denses et les territoires moins denses, les territoires métropolitains et les autres territoires, les petites villes et les villes moyennes, rien ne viendra remplacer ces grands appareils qui sont en train de disparaître.

Le deuxième élément de conclusion c'est que même si on ne sait pas quel est l'avenir des mobilités, Nadine Cattan montre qu'il faut avoir une pensée des flux et pas seulement une pensée des stocks dans la gestion des territoires. Peut-être que nous allons ralentir, c'est possible, mais ce n'est pas parce qu'on ralentit que pour autant les interdépendances disparaissent. Donc, pour ces deux raisons - l'effondrement des grands réseaux nationaux et l'affirmation de solidarités objectives qui sont portées par les gens, par vous et moi, quand nous bougeons - le chantier aujourd'hui c'est celui des solidarités horizontales.

Je dirais que l'intercommunalité de ce point de vue là a été un progrès mais l'intercommunalité serait un échec si elle devait aboutir à une juxtaposition de blocs d'autant plus étanches qu'ils sont plus forts que les communes et qui peuvent se donner l'illusion de l'autonomie voire de l'autarcie. L'intérêt de l'intercommunalité, me semble-t-il, c'est qu'elle doit ou elle permet, elle favorise le dialogue entre les territoires mais ce dialogue entre les territoires ne peut pas se résumer à une simple redistribution de la périphérie vers le centre.

Il me semble que l'intérêt de l'héri-

tage du modèle français c'est la pluralité des modes d'occupation du territoire et c'est un atout majeur. Il ne s'agit pas de rejouer aux échelles régionales le procès entre Paris et le désert français. Il s'agit plutôt de dire comment cette pluralité de modèles territoriaux, de modèles d'organisation de territoires, arrive à trouver sa place dans un jeu d'interdépendances et dans des effets de système qui peuvent être d'échelle régionale ou interrégionale. Pourquoi ? Parce que tous ces territoires - et Daniel Delaveau le rappelait - ont à voir avec les mêmes enjeux, que la question n'est pas de défendre un modèle d'occupation de l'espace contre un autre, la question est de savoir en quoi chaque mode d'occupation de l'espace répond ou pas aux enjeux contemporains.

Les enjeux contemporains sont les suivants : tous les territoires sont concernés par la mondialisation, par leur place dans le monde, par l'ouverture au reste du monde que ce soit en termes productifs ou en termes résidentiels, par la question de l'accueil ; Tous les territoires sont concernés par une politique d'aménagement et d'urbanisme qui devient une politique des usages et pas simplement une politique technique ou une politique d'équipement ; Tous les territoires sont concernés par la production ou le maintien des biens communs écologiques : l'eau, l'air, l'énergie, les paysages.



Henri-Noël RUIZ - Merci, je vous propose de réserver les débats après la table-ronde qui se déroulera selon la règle du jeu suivante : 10 minutes d'intervention par personne puis un temps de discussion avec la salle. Philippe Estèbe, vous avez conclu sur les enjeux de la solidarité horizontale, citant d'ailleurs Nadine Cattan pour sa capacité à analyser les dynamiques qui se passent dans les territoires. Nadine Cattan vous êtes directrice de recherche au CNRS à Paris. Vous allez nous parler des différents systèmes dans lesquels s'inscrivent les grandes villes, à l'échelle régionale, nationale, voire européenne. Il me semble que vous allez nous montrer que les grandes agglomérations ne sont pas des isolats mais vivent avec d'autres territoires, s'en nourrissent et les nourrissent.

Nadine Cattan, directrice de recherche au CNRS, UMR Géographie-cités

Pour répondre à la question sur la place des villes dans le développement breton, je souhaite revenir sur certains postulats qui sont au fondement de ma réflexion.

Tout d'abord, il faut accepter que les villes ne soient plus des échelons pertinents pour comprendre et analyser les dynamiques territoriales et leurs évolutions.

En effet, les organisations spatiales doivent se concevoir dans une approche relationnelle c'est-à-dire une approche qui dépasse les seules répartitions et localisations pour penser les territoires en termes d'interdépendances et d'articulations.

Pourquoi je vous propose ce postulat ? Parce que seule une telle approche permet de développer une conception du développement territorial qui n'est plus figée dans la nécessité de rééquilibrer les masses en présence où l'effet de taille est survalorisé ; dans cette acception de survalorisation de l'effet de taille, atteindre une masse critique devient un objectif incontournable et l'attraction de populations et d'emplois nombreux le seul enjeu. Or, justement je voudrais aujourd'hui tenter non pas de vous convaincre de l'inverse (certes on a besoin de taille et de masse) mais de vous convaincre que cela n'est peut-être plus l'approche qu'il faut avoir.

Aujourd'hui l'espace est réseau mais force est de reconnaître que l'intégration de la mobilité, du lien, de l'échange reste encore incomplète dans nos conceptions des dynamiques territoriales et surtout dans nos savoir-faire et savoir-gou-



verner.

Quelle alternative proposer ? Je vous propose de réfléchir au développement territorial (breton) au prisme d'une approche par système urbain. Une approche où le fondement même de l'urbain est la relation, le lien, une approche qui conçoit les territoires explicitement par les relations qui articulent les villes entre elles.

En termes de politiques publiques cela renvoie à une réflexion sur les partenariats, les complémentarités, les coopérations entre territoires.

Aujourd'hui, nos connaissances des configurations spatiales et territoriales des systèmes urbains sont partielles voire partiales. Les travaux sur la réalité des fonctionnements en réseau des villes françaises sont nombreux, il n'en demeure pas moins qu'ils sont éparés et dispersés pour deux raisons.

La première est que nos travaux restent toujours segmentés selon la nature du lien entre les villes ou par l'échelle (à l'échelle locale, on privilégie les navettes domicile-travail ; à l'échelle mondiale, on observe les flux aériens). Mais on reste focalisés sur une seule dimension de l'échange. Nos analyses restent segmentées.

La seconde raison est que les échanges sont appréhendés de manière sectorielle selon le mode de transport (on distingue souvent le transport routier, du ferroviaire, etc).

Dans une étude récente effectuée pour la DATAR [1], nous avons mis en œuvre une approche relationnelle englobante en intégrant simultanément plusieurs types d'échanges. C'est une approche originale et inédite en Europe.

Nous avons en effet analysé 7 types de liens conjointement entre toutes les 350 aires urbaines françaises. Il s'agit :

- des mobilités des populations avec les navettes domicile-travail, les migrations résidentielles, les mobilités de loisirs à travers les résidences secondaires,
- des liens de la société de la connaissance via les partenariats scientifiques,
- ceux de l'économie à travers les liens entre sièges et établissements d'entreprises,
- et la grande vitesse avec un indice cumulé train-avion.

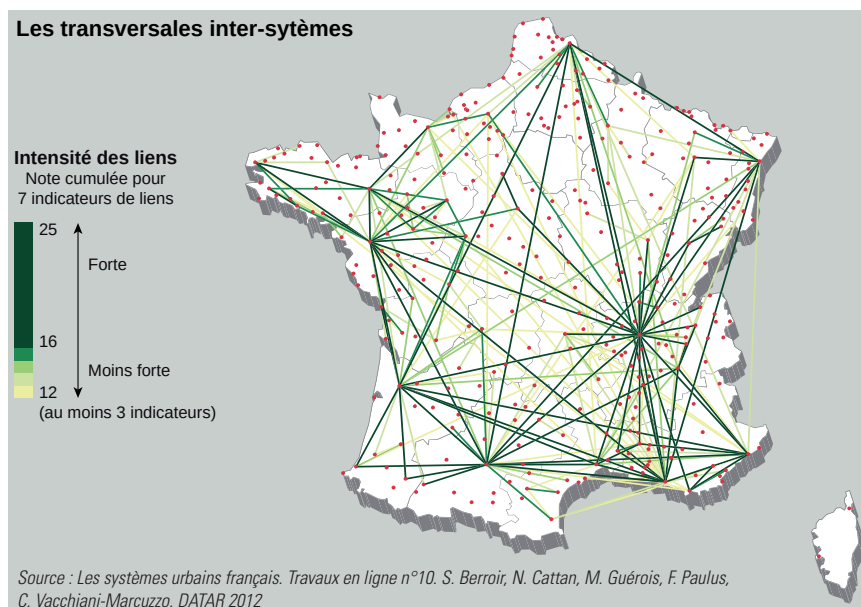
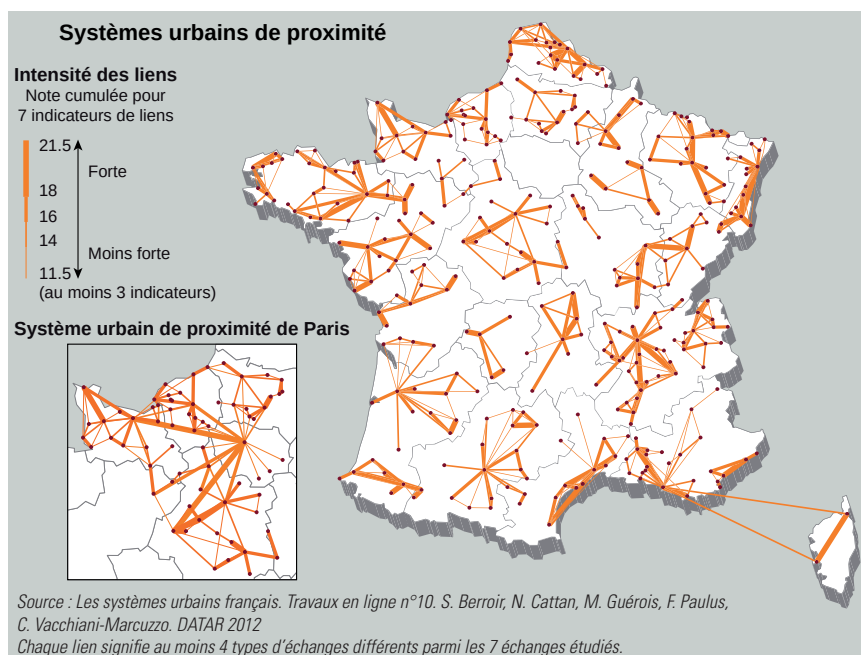
Cette étude, qui part de l'aire urbaine pour définir des systèmes urbains, montre qu'une conception de l'aménagement et du développement du territoire basée sur la proximité est dépassée. En effet, trois échelons territoriaux sont partie prenante de chaque système urbain :

- la proximité,
- la transversalité (les dynamiques inter-métropoles),
- La connexité à Paris de l'ensemble des systèmes urbains.

26 systèmes urbains de proximité ont été identifiés (hors Paris, lorsque Paris est intégré, 22 systèmes sont identifiés).

Ces systèmes urbains soulignent que les mises en réseau locales des villes françaises s'inscrivent dans les limites régionales presque partout, notamment dans les deux régions normandes, en Picardie et en Lorraine. En PACA, Rhône-Alpes, Aquitaine et Bretagne (avec

[1] Berroir S., Cattan N., Dobruszkes F., Guérois M., Paulus F., Vacchiani-Marcuzzo C., 2011. Les systèmes urbains et métropolitains, Rapport de recherche pour la DATAR.



des liens avec la Sarthe), deux systèmes urbains restent bien identifiés à cet échelon d'analyse. Les exceptions qui dérogent à cette règle générale sont par exemple le Sud Poitou avec Angoulême et Royan qui s'arriment au système urbain de Bordeaux. Deux cas peuvent être par ailleurs qualifiés de trans-régionaux car deux métropoles sont réellement connectées entre elles : Besançon-Dijon et le Mans-Alençon. Mais l'étude a montré aussi que les systèmes urbains ne peuvent

se concevoir à ce seul échelon de proximité. Notre travail a mis en évidence la force des liens transversaux, de métropole à métropole. Ces liens sont très peu mis en évidence et sont pourtant une dimension majeure des systèmes urbains. C'est ce réseau-territoire économique qu'il faut par exemple savoir présenter à un investisseur pour lui montrer qu'à Rennes il est déjà en relation avec les différentes ressources du territoire national, dont Paris.

Ces systèmes urbains doivent aussi être mis dans le contexte de la polarisation nationale par Paris. L'arrimage à Paris se fait le plus souvent à l'aide de plusieurs pôles et pas seulement le principal. On peut parler d'un arrimage polycentrique contrairement à précédemment. Ce lien fort avec Paris est bien une chance et non un excès de centralisation. La Champagne Ardennes qui n'est pas arrimée au grand bassin parisien en souffre d'ailleurs.

Comment se positionnent les systèmes urbains bretons sur ces trois échelles des interdépendances ?

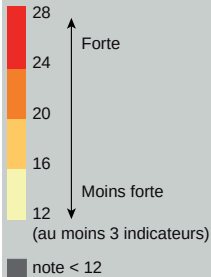
Le système urbain de Rennes est un réseau de 21 aires urbaines s'étendant d'Ouest en Est de Lannion (N-O) et Quimperlé (S-O) à Laval (dans les Pays-de-la-Loire) et, du Nord au Sud de Saint-Malo à Redon. Il compte 1,2 millions habitants. Son fonctionnement interne s'appuie sur Vannes, Lorient, Saint-Brieuc et Lannion qui constituent les polarités principales de ce système. À l'échelle nationale, Rennes est connectée à 28 autres villes couvrant l'ensemble de la France à l'exception du grand Est. Rennes est le passage obligé pour les liens à grande distance ; Lorient et Vannes se connectent à Brest, Quimper, Saint-Nazaire et Nantes et sont des relais de son influence régionale.

Le système urbain de Brest intègre 9 aires urbaines et totalise 570 000 habitants. Brest et Quimper en sont les pivots. L'arrimage transversal se fait avec les métropoles régionales proches comme Rennes, Nantes et Lorient. Brest est aussi connectée avec Marseille-Aix, Toulon, Nice et Lyon (avec Paris bien sûr). Si l'arrimage à d'autres métropoles françaises se fait via Rennes, l'arrimage à Paris est beaucoup plus direct ; c'est aussi le cas pour de nombreuses métropoles en France qui sont très souvent directement reliées à la capitale.

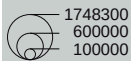
Les connexions à Paris

Intensité des liens

Note cumulée pour
7 indicateurs de liens



Population totale 2006



© UMR 8504 Géographie-cités (février 2011)

Sources : INSEE RP 2006, CLAP 2008, CORDIS, FILOCOM, SNCF/OAG 2010

Source : Les systèmes urbains français. Travaux en ligne n°10. S. Berroir, N. Cattin, M. Guérois, F. Paulus, C. Vacchiani-Marcuzzo. DATAR 2012

Fait avec Phlcarto - <http://phlcarto.free.fr>

constituée par un ensemble de pôles interconnectés, une sorte de réseau des réseaux, de réseaux de systèmes urbains.

Mais cette image de l'archipel qui traduit très bien un système territorial fait de pôles et de flux effraie car elle interpelle notre capacité à gérer l'espace-réseau, et, plus particulièrement, l'espace discontinu. Or, nous ne savons pas gérer des territoires discontinus.

Le principal défi des acteurs politiques sera de savoir proposer des nouveaux cadres qui prennent en considération ces nouvelles dimensions de l'habiter et du produire que sont le passage, l'inter-relation, le flux, le transit, l'éphémère.

L'enjeu sera d'inventer les outils de régulation d'espaces et de territoires où le fluide dominera. En termes de stratégies et de politiques publiques, l'accent doit être mis sur l'invention de la gouvernance en réseau... Et il me semble que beaucoup de chemin reste encore à parcourir.

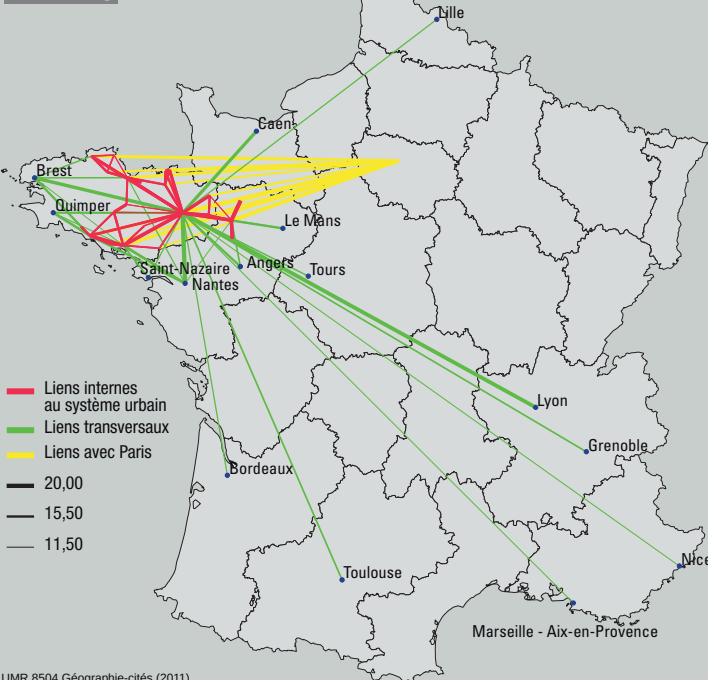
Pour conclure, je souhaite proposer l'image de l'archipel qui traduit bien les modifications qui opèrent aujourd'hui à deux échelles spatiales différentes :

À l'échelle locale, elle signifie la modification de la nature même des villes qui, loin d'une polarité unique, se sont étalées jusqu'à

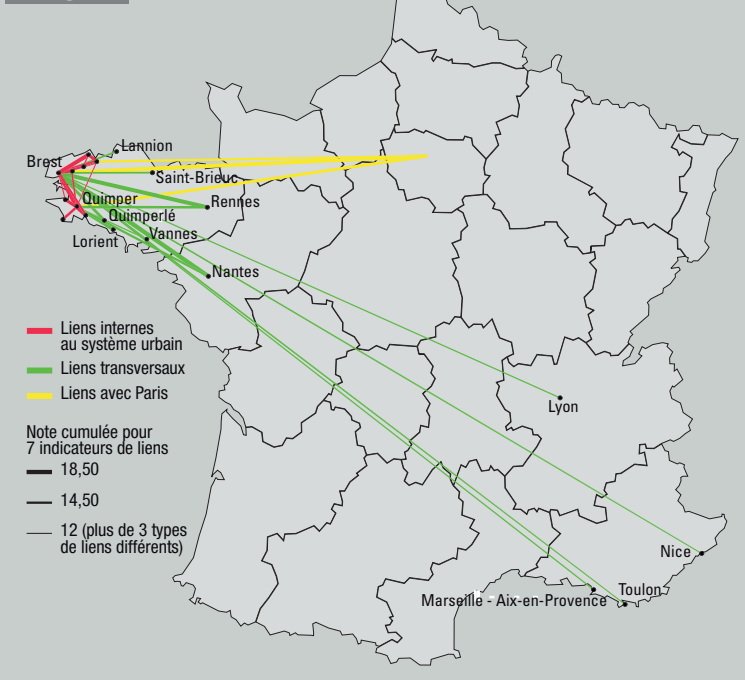
constituer des ensembles de pôles bien reliés entre eux et non pas un territoire continu qu'on ne peut plus concevoir comme un centre et une périphérie dépendante.

À l'échelle nationale et au-delà européenne/mondiale, l'image de l'archipel souligne que la centralité se décline au pluriel, elle est

RENNES



BREST



Lionel Prigent, maître de conférence à l'Université de Bretagne Occidentale

Henri-Noël RUIZ : Nous allons changer d'approche en demeurant toujours sur le même sujet. Lionel Prigent qui est maître de conférences à l'institut de Géoarchitecture (Université de Bretagne Occidentale), va intervenir sur un des éléments du débat qui est bien connu, et qui oppose souvent la réussite des agglomérations et des grandes villes aux difficultés des autres territoires à exister et surtout à être pérennisés comme des espaces de vie. Vos travaux montrent que cette vision binaire est souvent due à une perception que peuvent avoir les élus d'une disparition des services de proximité, des services marchands ou publics offerts aux habitants des territoires où ils exercent leur mandat. Comme le disait d'ailleurs Philippe Estèbe tout à l'heure, cette disparition n'est peut-être pas directement imputable au développement des grandes villes mais aux logiques propres des opérateurs. Je vous passe la parole.

Lionel Prigent : Mon intervention a pour objectif d'apporter un regard, une approche « localisée » du développement urbain, en étendant la réflexion à l'échelle des lieux de vie. En même temps, le propos demeure fidèle à la problématique générale du débat sur la construction de l'armature urbaine en Bretagne.

Bien qu'économiste, je vais partir d'un « sentiment », d'une « représentation » exprimée dans et par les « petits » territoires, qui sont renvoyés dans la catégorie des petites villes et des espaces ruraux. Commençons par en exposer les symptômes : l'appel pour l'équilibre urbain de la Bretagne, mené

par Daniel Cueff et Jean Ollivro, a traduit, à l'échelle du territoire breton, une double interrogation sur la présence des services publics « centraux » et sur les relations d'équilibre et de solidarité entre les territoires bretons.

Mais les questions posées ne dépassent-elles pas le territoire breton ? Les manifestations de tous ordres pour maintenir la présence de services publics (bureaux de poste, hôpitaux, écoles, etc.) expriment, par les mobilisations largement relayées dans la presse quotidienne locale, une demande d'équilibre sur le territoire qui fait parfois abstraction des questions sur l'efficacité et le coût d'une permanence des activités de service. Quelques données et quelques expériences peuvent étayer le propos. La Bretagne constitue un ensemble original pour le mode d'habiter. Par rapport aux moyennes nationales, la propriété est, en proportion, dix points supérieure ; et c'est aussi dix points de plus pour l'habitat en maison individuelle. Ces deux aspects ont évidemment des conséquences sur les déplacements. Une enquête récente montrait que les déplacements en Bretagne étaient plus lointains, en kilomètres, pas forcément plus longs en temps. L'attractivité du littoral est sans doute un des facteurs explicatifs mais n'est probablement pas le seul. Il faut tenir compte également des questions d'attractivité relatives à la qualité de vie. Donc, nous avons un territoire qui peut se présenter avec différentes formes de lecture.

La forme de lecture traditionnelle est celle d'une structuration ordinaire en une armature urbaine de grandes villes et de villes moyennes. La pertinence de ce champ mérite largement d'être interrogée mais trouve, aujourd'hui, dans les ouvrages un écho assez persistant. Il faut peut-être que le raisonnement déborde ce cadre :



par exemple concernant Brest, la dimension pertinente n'est pas simplement la ville intra-muros, ce n'est pas la commune, ce n'est même plus simplement la communauté urbaine, c'est aujourd'hui davantage le pays...

Puis, il y a autour les zones rurales ou les zones moins urbaines mais qui ne sont pas un « étalement urbain ». Cette question de l'étalement urbain donne l'idée d'une sorte de flaque qui s'étale, qui s'écoule, qui s'éloigne de plus en plus des centres. Pour ce qui concerne les territoires bretons, la plupart des villes qui font partie de cet étalement urbain sont des villes anciennes : des paroisses nées au 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} siècle de notre ère, et qui se sont progressivement cristallisées, qui existaient avant et qui continuent aujourd'hui à exister et à structurer l'espace.

Tout cela finalement, est-il si fracturé que l'image que l'on en donne ? Pas forcément ! En témoigne le succès des intercommunalités - nous avons un territoire qui a une continuité d'intercommunalités tout à fait remarquable - et également le succès des pays puisque cette dynamique éphémère qui est née à la fin des années 90 a permis, en très peu de temps, de construire une continuité totale des pays sur l'espace régional avec des dynamiques de projets, mises en œuvre.

D'où vient le questionnement sur l'opposition des territoires ?

Ne s'agit-il pas d'une crainte qui est exprimée, mais aussi vécue ? Crainte d'une forme de déclassement, déclassement qui n'est pas simplement annoncé, qui n'est pas simplement ressenti mais qui est aussi commenté et assez largement commenté. C'est peut-être la question de la rupture d'un certain nombre de solidarités comme on l'a vu tout à l'heure.

Pourtant, cette impression reste ambiguë : récemment, une étude de l'INSEE [2] montrait que la Bretagne était une région moins urbanisée que la moyenne mais qui se révélait davantage sous influence des villes.

Je vais illustrer en prenant l'exemple du centre Ouest Bretagne. Pendant très longtemps, parce que la démographie était déclinante, ce territoire a été considéré comme un territoire en déclin. Et apparaissait de plus en plus un sentiment d'abandon. Les statistiques ont longtemps donné ce sentiment de baisse démographique mais aussi de déclin progressif relatif du territoire. Or, le phénomène s'est arrêté dès le milieu des années 2000 alors même que les statistiques et les commentaires de ces statistiques continuaient à annoncer une position de déclin.

Comment ce déclin démographique s'est arrêté ? Il ne s'est pas arrêté par la politique nationale ou les solidarités - puisqu'une partie des ressources attendues, le développement du réseau routier par exemple, n'ont toujours pas été réunies - ce développement a été, en partie, réalisé par une dynamique de projet. Le territoire s'est construit d'abord une identité, une cohérence.

Le centre Ouest Bretagne a vécu des vicissitudes mais a été porté par cette dynamique de projet. La succession des programmes Leader a permis de développer des opportunités, de saisir des moyens pour financer des activités, des services qui ont favorisé le retour de

[2] *Octant Analyse*, n°23, octobre 2011



Parc d'activités de Bellevue (St-Agathon - Ploumagoar).

populations. Quand je dis retour ce ne sont pas forcément des gens qui voulaient systématiquement revenir mais, en tout cas, une nouvelle population s'est installée ou est demeurée sur le territoire alors qu'elle aurait autrement choisi d'autres destins. Tout un ensemble de démarches volontaristes ont été menées pour faire revenir de l'énergie, des ressources sur ce territoire.

Mais cet effort est perçu comme mal reconnu. La promesse de la RN164 que j'évoquais tout à l'heure - considérée comme étant une opportunité de développement très importante pour la plupart des acteurs du territoire, les chefs d'entreprise, les élus, mais aussi les habitants pour permettre d'accéder plus rapidement aux autres réseaux - est sans cesse repoussée, depuis une quarantaine d'années. Il y a des raisons objectives à ce report, causes qui peuvent être débattues, mais du point de vue du territoire c'est ressenti à chaque fois comme une forme d'abandon. Les services publics ferment ou se réduisent ; par exemple La Poste ne distribue plus partout le courrier tous les jours, le Trésor Public ferme des agences et l'écart avec d'autres territoires s'accroît. Comment financer par exemple l'installation du haut débit réclamée par les entreprises notamment ? Certes, il y a une péréquation régionale mais cela ne suffit pas. Les opérateurs privés ne sont pas spécialement intéressés pour faire des efforts immédiats sur ce type de territoire. L'annonce de la fermeture d'un hôpital crée immédiatement une inquiétude largement partagée par la population...

Or, Carhaix ce n'est pas seulement ses 8 000 habitants, Carhaix, c'est aussi une partie des 100 000 habitants du centre Ouest Bretagne. D'ailleurs, son armature commerciale la distingue assez largement des autres communes de 8 000 habitants par la dimension d'une partie de ce tissu commercial et des enseignes qui sont présentes. Voir Décathlon s'installer mais l'hôpital fermer, alors que la population recommence à augmenter est évidemment analysée par les habitants, les élus, les chefs d'entreprise comme des signaux contradictoires susceptibles de renforcer les difficultés.

Tout cela finit par poser un certain nombre de problèmes : l'installation de populations plus pauvres, attirées par la faiblesse de la valeur de l'immobilier, nécessite d'assister socialement, d'avoir des services publics forts mais avec des ressources qui elles, ne peuvent pas suivre.

Autre problème : la perte d'emplois qualifiés - via la perte d'emplois publics - et donc la perte d'une partie des cadres dynamiques du territoire. Cela nuit à la dynamique associative et démocratique.

La perte d'expertise par la fermeture du Trésor Public, des services de DDE se traduit par une réduction du conseil aux élus pour la construction d'un budget, pour l'ingénierie de l'urbanisme... c'est un appauvrissement cumulatif contre lequel une partie de ces élus ont le sentiment de devoir se battre au quotidien. De ce fait, l'appel à une solidarité territoriale apparaît comme quelque chose d'absolument nécessaire. Une partie de

L'Appel évoqué tout à l'heure correspond à cette explication.

Terminons par un point particulier. Les choses sont à envisager à différentes échelles et à différentes dimensions. Je voulais parler de Brest mais Claire Guiheneuf interviendra donc je ne vais pas aller trop loin. La dimension brestoïse ce n'est pas simplement la dimension de la ville. La dimension cohérente est organisée à l'échelle du pays mais pas à l'image d'une relation centre – périphérie. C'est un ensemble de réseaux qui existent à l'intérieur même du territoire brestoïse. Quel que soit l'endroit où vous vivez sur ce territoire, vous êtes aujourd'hui à moins de 20 minutes de tous les services et dans une relation relation domicile-travail, mais aussi domicile-loisirs, domicile-commerce. Lors des réunions de CDAC, les dossiers les plus nombreux à traiter ne sont pas l'ouverture de commerces dans l'armature brestoïse mais l'ouverture de commerces – de plus de 1 000 m² - dans les autres villes (Ploudalmézeau, Plabennec, etc.). Donc, il y a bien ici la construction d'une armature urbaine qui est en train de se faire et qui n'est pas simplement une armature centre-périphérie mais quelque chose de plus compliqué, plus complexe à envisager.

Pour conclure, s'il y a donc en effet des discontinuités territoriales, une des interrogations n'est-elle pas de traiter dans ce contexte des discontinuités territoriales, les continuités territoriales qui continuent à se poser et qui se révèlent ici sans réponse ?

Jean Ollivro, professeur à l'Université Rennes 2

Henri-Noël RUIZ : On voit que la question des solidarités et la construction, soit d'une gouvernance soit d'une armature qui permette à tous les territoires d'exister, est posée. Jean Ollivro, vous êtes professeur de géographie à Rennes 2 et à Sciences Po Rennes. Vous préconisez dans vos écrits, dans vos publications et dans les échos qui en sont faits dans la presse, un changement de paradigme face aux contraintes très fortes qui pèsent sur la mobilité physique, face aux externalités négatives du développement urbain des grandes villes tels que « l'urbanisme de fracture », la « fragmentation socio-spatiale ». Vous préconisez un changement qui tire profit des opportunités qu'offrent l'économie numérique et le développement des réseaux haut débit - sous réserve qu'ils se développent partout -. Vous anticipez une décroissance de la place des grandes villes, comme celle de leur fonction et l'émergence d'un autre mode de répartition des ménages et des activités sur les territoires. Vous pouvez nous en dire plus ?

Jean Ollivro : Je vais simplement évoquer le sondage d'hier qui me semble assez caractéristique de ce que l'on essaye de faire passer comme idée. Ensuite un constat : Qu'est-ce que la ville ? Qu'est-ce que cela entraîne aujourd'hui ? J'évoquerai quelques pistes d'espoir.

Un mot sur le sondage. On n'a pas vu toutes les données, j'ai vu simplement les résultats qui étaient dans la presse quotidienne.

H-N R : Stéphane Rozés va le commenter dans quelques minutes, ne vous inquiétez pas...



J O : En fait, c'est vrai que tout le monde n'a pas les capacités de faire un sondage auprès de 718 personnes. La nature des questions posées est très intéressante. La question exacte était « le développement de Brest et Rennes profite-t-il à l'ensemble du territoire breton ? ». On parle du terme de développement. J'aurais répondu « oui ». Si vous demandez aux gens si le développement fait du développement, il est évidemment qu'on a tendance, avec une certaine tautologie, à dire effectivement que c'est le cas. Tout dépend de la nature du développement qu'on envisage. Je pense que ces sondages de propagande masquent des questions finalement plus profondes.

D'abord qu'est-ce qu'une ville et aujourd'hui où cela nous entraîne-t-il ? Rappelons qu'en 1800, vous n'aviez que 10 % de la population européenne qui était urbaine. Le phénomène métropolitain était une anomalie dans l'histoire de l'humanité même s'il existait de grandes métropoles.

Une ville, c'est quoi fondamentalement ? C'est un espace qui agence les complémentarités productives entre les territoires distants. Donc petit à petit d'une économie assez autarcique où chacun faisait son beurre, son cidre dans les fermes, etc, on est passé à un espace qui progressivement s'est tertiarisé pour spécifier les fonctions des espaces et organiser les échanges entre les territoires, au profit de la bourgeoisie notamment avec un

changement de statut des classes.

Aujourd'hui, le système conduit finalement à des lacunes sociales et est fragilisé. D'abord, ce sont des lacunes sociales parce que nulle part dans le monde la concentration métropolitaine ne freine le déferlement périphérique. C'est-à-dire que les processus de tertiarisation des villes favorisent la présence d'une élite souvent dans le centre. Heureusement en France, et les villes socialistes le font mieux, il y a des politiques de mixité sociale, avec des taux de plus de 20 % de logements qui permettent d'avoir également des pauvres dans le centre. Globalement, il y a un phénomène structurel qui conduit à la tertiarisation des emplois dans le centre, ce qui fait que la commune de Rennes stagne à 200 000 habitants malgré tous les problèmes d'habitat (on casse beaucoup de maisons individuelles pour faire des collectifs). Suivant la loi d'Alonzo il y a un effondrement des prix lorsqu'on va vers les espaces périphériques. De ce fait, des ménages essentiellement des employés, des ouvriers, comme l'ont montré différents scientifiques, sont obligés de s'éloigner pour avoir accès à la propriété.

J'ai fait une carte représentant les territoires où les bretons se déplacent le moins. On a trouvé effectivement les communes-centres où le pseudo modèle de la ville durable fonctionne, où effectivement il y a beaucoup de déplacements à pieds et avec les transports collectifs. On retrouve aussi des villes moyennes comme Lamballe, Châteaulin, Vitré, Fougères, etc. La différence est que dans un cas, vous avez des couronnes métropolitaines autour des villes (de 100 communes, autour de Rennes et parfois cela déborde même de l'Ille-et-Vilaine) dans lesquelles on a 20, 40, 60, 80 % des ménages qui dépendent de la ville-centre pour leur emploi et qui sont donc astreints à des navettes quotidiennes extrême-

ment laborieuses. Ce phénomène est désormais bien connu et n'est plus contesté par personne. Comment fait-on aujourd'hui pour limiter l'exclusion par la mobilité ? C'est un enjeu social structurel très fort. L'objet de l'appel pour l'équilibre urbain de la Bretagne est construit sur cet enjeu social et surtout pas une vision philosophique de la pertinence de certains territoires.

La grande métropole favorise finalement l'exclusion en lointaine couronne. C'est un constat, qui s'accompagne de phénomènes très dangereux car pour moi, quelque part, la grande métropole comme le Grand Londres, le Grand Paris, c'est aussi l'apologie d'une vision ultralibérale faisant en sorte qu'on ne fonctionne que par taille critique, que grand, que gros... La taille est effectivement critique mais ici, il y a un phénomène structurel qui fait que les riches se retrouvent le plus souvent au centre. On ne voit plus la pauvreté qui est rejetée à 30, 40 kilomètres. On est bien entre soi... Le projet du Grand Paris contient un métro « égalitaire » qui favoriserait les mobilités entre les périphéries de Paris ; en réalité cela unit la Défense à Orly, la Défense au Bourget, la Défense à Roissy. C'est vrai que certains mettaient un petit peu de temps pour prendre leur jet privé...

En outre, nous ne sommes pas dans une crise, comme nous l'évoquent tous les politiques et les présidents actuels, mais dans une fantastique mutation que je qualifie de mondialité. La « mondialité », c'est quoi ? C'est la mondialisation, l'instantanéité et la re-territorialité. La mondialisation d'une part, c'est effectivement des choses sur lesquelles on ne reviendra jamais notamment via les nouvelles technologies, les conteneurs, etc. C'est un fonctionnement effectivement de plus en plus mondial qui est également une ouverture sur les autres qu'il faut privilégier. Également

une nécessité pour les communications comme le disait Nadine Cattani d'avoir aussi des liens plus économes, plus tendus entre certaines métropoles de façon à coopérer davantage et à s'ouvrir vers les autres puisque sans ouverture pas de dynamisme. Différents géographes ont montré qu'un fonctionnement uniquement local était une catastrophe et que le local pouvait être une forme de bocal.

C'est aussi l'instantanéité avec beaucoup d'idées reçues sur le fait qu'avec les nouvelles technologies une jeunesse sans frontière existerait. Ce n'est pas du tout le cas. Une enquête que j'ai réalisée à Rennes 2 auprès de 300 étudiants montre que plus de la moitié de leur pratique sur l'internet fixe et 83 % de leurs communications téléphoniques-SMS sont l'échelle infrarégionale, et notamment, l'échelle de proximité. Aujourd'hui l'un des grands usages, est en fait « où est-ce le moins cher, au plus près ! ». Et finalement internet devient une forme de média de territoire.

Le troisième élément le plus important, c'est le phénomène de re-territorialité qui est une tendance lourde. Il est lié au renchérissement du coût de l'énergie qui est énorme. On était à 10 dollars le brent en 1999, on est aujourd'hui à 126 \$ et hier pour la première fois une station de Paris a affiché un prix du litre supérieur à 2 euros, ce que prédisait le patron de Total. Or, plus le coût de l'énergie augmente plus le périmètre de la vie des gens tend à se retreindre. C'est une constante historique fondamentale.

Donc la mutation est qu'effectivement, il va falloir s'ouvrir sur les autres via des réseaux internationaux, nationaux mais aussi et de plus en plus, les sociétés vont devoir compter sur leurs propres forces - ce qu'elles ont à proximité, sous les pieds - pour s'en sortir. Quand je vois des projets, de véritable usine à gaz, il n'y a pas d'autre mot, à Landivisiau où on va investir



800 millions d'euros pour importer une énergie halogène plutôt que de produire des énergies sur place, on est vraiment dans des logiques éculées. On fonctionne avec des grands projets nationaux qui servent des intérêts, notamment, des entreprises du CAC40 qui, l'an passé, ont eu 74 milliards d'euros de bénéfice et la moitié n'a pas payé d'impôt sur place. Arrêtons ! On va dans le mur. Il faut aujourd'hui, se prendre en charge sur une dynamique de projets.

On a tout pour produire des richesses en Bretagne. On importe 90,9 % de l'énergie qu'on consomme, donc 90,9 % du marché est à prendre. Les Ecosais vont produire des énergies vraiment renouvelables, vont





© Quimper Cornouaille Développement

idées reçues. Dans cette civilisation axée sur le « grand », la « grande » métropole, la « taille critique », on confond de manière perpétuelle le quanti et le quali. C'est un autre projet de société qu'il faut envisager. La Bretagne n'est pas en retard au regard des grandes métropoles, la Bretagne est en avance pour un urbanisme tout à fait original, extrêmement moderne et un développement au-delà des injonctions parisiennes et de cette volonté de grands groupes de contrôler le développement local et territorial alors qu'ils nous emmènent dans le mur puisqu'on a supprimé 800 000 emplois industriels en 10 ans en France alors que l'Allemagne compte plus de 400 000 emplois liés aux nouvelles énergies.

Je crois qu'une des clés est de bien réfléchir à ce que l'on veut faire pour les générations futures et de compter sur notre propre force pour un projet très original, un véritable projet de société qui contre les modèles les plus dominants.

construire 140 000 emplois directs sur leur territoire. Le Danemark a 45 % d'autonomie énergétique rien que sur l'éolien, etc. Qu'est-ce qu'on attend ?

Dans ce cadre, l'avenir ne sera plus pour moi une opposition entre les villes et les campagnes. Regardez dans tous les PLU, les SCoT, comment on oppose de manière caricaturale et systématique l'espace urbain, qu'il faudrait densifier, à l'espace agricole. Non l'avenir sera à la création de nouvelles ruralités, un avenir qui va être porté par des villes moyennes et petites pour des raisons de mobilité. D'ailleurs, à Lamballe les gens mettent en moyenne 9 minutes pour aller travailler et pour en revenir. Alors qu'à Paris, 10 % des banlieusards mettent 4 heures et plus par jour. Aujourd'hui agir sur les mobilités, c'est agir directement sur l'augmentation de salaire des personnes. Donc l'avenir est très certainement composé de villes petites et moyennes qui créeront des ceintures énergétiques avec des milliers d'emplois à la clé pour recréer ce développement enraciné.

Dans ce cadre, je crois qu'il faut vraiment lutter contre le poids des

Catherine Guy, chercheuse au laboratoire Espace et Société - CNRS

Henri-Noël RUIZ : Merci pour votre concision Monsieur Ollivro. Je n'ai pas retrouvé dans vos propos ce que j'avais entendu par ailleurs. Juste une chose, il y a, dans ce que vous décrivez, d'autres systèmes d'organisation du territoire qui peuvent être envisagés notamment au travers du développement des capacités de production déconcentrées d'énergies renouvelables, du télétravail, et donc de la non concentration des moyens, et des populations dans les villes. C'est un peu le scénario de la dilution évoqué par la DATAR. On avait posé, tout à l'heure, la question de la gouvernance - je fais un lien un peu artificiel, vous m'en excuserez - pour passer la parole à Catherine Guy, chercheuse au CNRS Ouest, qui va nous donner un complément sur cette capacité des acteurs à agir sur le territoire.

Catherine Guy : Je ne reviendrai pas sur le diagnostic concernant la distribution spatiale des villes en Bretagne, sinon pour rappeler



que la région Bretagne, très attractive, dispose d'un maillage urbain exceptionnel de villes petites et moyennes. À l'ouest, Brest, et à l'est, Rennes, offrent un niveau très élevé de services aux entreprises et aux populations. Le fantasme de la désertification, s'il a pu constituer dans les années d'après-guerre une grille de lecture mobilisatrice, est infirmé par la localisation des populations et des activités. La publication par l'INSEE, en octobre 2011, d'une étude sur les nouvelles aires urbaines indique que « l'influence des villes se renforce » dans la région Bretagne et montre une organisation spatiale sur laquelle peuvent s'appuyer les forces économiques, politiques et sociétales pour soutenir le développement territorial dans la région. Je veux ici montrer que la question de la métropolisation vaut d'être posée, mais que la réponse ne s'impose

pas en Bretagne : la croissance la plus forte est celle de Vannes, ville moyenne. À l'évidence, entrent aussi en jeu dans le développement régional d'autres facteurs que le développement métropolitain, et c'est sur cette tension entre, d'une part, l'attraction polarisante des plus grandes villes et, d'autre part, la dispersion territoriale des hommes et des activités que je veux m'attarder, en prenant en compte un élément central de nos sociétés et de nos économies : les décisions des acteurs. Car il n'y a pas de fatalité, mais une liberté des acteurs. J'examinerai donc successivement les choix des ménages, ceux des entreprises et enfin les logiques des décisions politiques.

Concernant les tensions dans les choix des ménages, quels sont les facteurs structurants des mobilités résidentielles^[3] ? D'une part, l'âge, d'autre part, un niveau d'instruction élevé. Au cours de la vie, quelques événements conjoncturels sont essentiels dans les décisions de mobilité résidentielle : la formation des couples ainsi que les séparations engendrent mécaniquement une modification de résidence ; les naissances et les changements d'emplois y conduisent également assez fréquemment^[4]. Ces déterminants sont plutôt favorables aux grands bassins d'emploi parce que c'est là que les couples peuvent se former (études et premier emploi) et que c'est là qu'ils peuvent faire carrière à deux. L'activité féminine est un facteur central du phénomène. Or, en Bretagne, les femmes poursuivent plus longtemps leurs études et ont (comme dans l'ouest en général) un taux d'activité supérieur à la moyenne nationale, tout en maintenant leur fécondité. On comprend l'influence de la présence de la population active féminine dans les aires ur-

^[3] T. Debrand et C. Taffin, *Eco et Stat* n° 381, 2005, *Les facteurs structurels de la mobilité résidentielle*

^[4] au sens Insee : lieu d'emploi différent pour une même structure d'entreprise



© Quimper Cornouaille Développement

Quimper.
Armor-Lux

baines à même de leur proposer emploi, carrière et services divers leur permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale (gardes d'enfants, commerces diversifiés livrant par exemple les courses, etc.). C'est la théorie de la « ville assurance » (P. Veltz).

La dynamique démographique se lit aussi à l'échelle régionale. Je dégagerai trois critères qui guident les choix de résidence des ménages à l'échelle régionale : la localisation dans l'espace national, l'avancée en âge et le critère du « retour ».

Concernant la localisation dans l'espace national, les régions du sud et de l'ouest sont durablement gagnantes, quelle que soit la taille des villes concernées : l'agrément et la qualité des paysages, les densités plus faibles qu'en Ile-de-France et les prix du logement plus modérés (en dehors des littoraux), les connexions routières et souvent ferroviaires de bonne qualité, déterminent les choix des ménages. L'ouest en général et la Bretagne en particulier répondent à ces critères. L'accélération des migrations vers la Bretagne (+ 20 000 personnes/an entre 2000 et 2005) le confirme [5]. L'avancée en âge influence la localisation des ménages, qui se distribuent différemment selon l'avancée dans le cycle de vie (exemple bien connu des retraités venus d'Ile-de-France).

J'ajouterai, pour la Bretagne, le critère du « retour » au sens large : 53 % des migrants arrivés en Bretagne (1999/1990) sont soit nés en Bretagne, soit conjoints d'une personne née en Bretagne, soit ont un parent né en Bretagne. Les migrations témoignent aussi de la force de l'enracinement.

Quels sont les arbitrages des acteurs économiques ? Les activités économiques paraissent les plus dépendantes du raisonnement sur

[5] *Mobilité des populations et territoires de Bretagne à l'horizon 2030, réflexions prospectives*, Y. Morvan, B. Vighetti, (rapporteurs) 2007



© Quimper Cornouaille Développement

Douarnenez.

la polarisation. Comme le montre la nomenclature, ce sont les « pôles d'emploi » qui font les « aires urbaines » ! Dans les cas de Brest et de Rennes, le volume d'emplois et la qualité des équipements déterminent des dynamiques urbaines qu'on peut qualifier de « métropolitaines ».

Deux éclairages sur ce processus de polarisation des activités économiques : le marché et l'innovation. La taille du marché (marché des biens et services, marché du travail) est un déterminant classique de la localisation des activités économiques et donc de la polarisation. Ce dernier point est favorable à la Bretagne. La population active y est de qualité, plutôt jeune et bénéficie d'un enseignement supérieur plus élevé qu'en moyenne.

Les capacités d'innovation structurent les phénomènes de métropolisation et se lisent dans la présence de centres de recherches, de technopoles, de leur capacité se constituer en réseau : leur plus récente incarnation en Bretagne en est le projet d'Institut de recherche technologique « B-Com ».

Mais les facteurs d'attractivité que sont le marché et l'innovation ne sont pas également distribués. Est-ce à dire que les villes moyennes sont définitivement condamnées à n'accueillir que des retraités et des touristes ? Quelle est la place de l'effet taille dans l'arbitrage entre polarisation et diffusion des activités ?

Un éventail de réponses possibles s'offre dans les villes moyennes : La diversification du portefeuille d'activités est nécessaire, particulièrement pour les villes marquées par un modèle industriel de monoactivité. L'articulation à une métropole régionale est un atout considérable par le potentiel de marché et par le potentiel de cadres à proximité : c'est un discriminant décisif entre villes moyennes : Cholet s'accroche à la dynamique de Nantes quand Aurillac reste mal reliée et éloignée de Toulouse ou de Clermont-Ferrand. Toutefois, une difficulté demeure : la localisation des centres de décision des grandes entreprises qui conditionnent la vie de nombreux établissements installés dans les villes moyennes et même dans les métropoles régionales. La métropolisation provoque donc des recompositions dans les processus de production qui échappent aux logiques régionales d'implantation. D'où il ressort qu'une action publique est indispensable...

Il me semble qu'un fil conducteur peut nous guider, une théorie déjà un peu ancienne, celle de John Rawls, la théorie de la justice. John Rawls ne l'exprimait pas en termes de territoire, je fais une analogie un peu rapide : quand on prend une décision publique, l'objectif qu'on peut avoir, est que cette décision soit de toute manière favorable aux

plus défavorisés. Or, l'État et les grands organismes ne s'occupent pas vraiment de ce critère.

Après des décennies de présence et d'action en matière d'aménagement du territoire, les facteurs de polarisation semblent l'emporter lorsqu'on observe les décisions prises par l'État depuis le tournant des années 2000 : d'abord par les craintes qu'ont fait naître les politiques de désengagement de l'État et l'abandon du maillage serré des grands services publics.

Quels leviers les collectivités peuvent-elles actionner pour garantir un développement qui profite à tous, donc aux territoires en difficultés, sans remettre en cause l'économie générale du développement ? D'abord, le levier de la coopération entre les territoires.

La coopération est ancienne : les élus de Bretagne ont créé les premiers « pays » dans les années 1970. Ils ont ensuite appliqué plus vite qu'aucune autre région les différentes lois sur l'intercommunalité et la première communauté de communes de France a été créée dans le Morbihan en 1992. La région a de nouveau montré l'exemple en se couvrant intégralement de 21 « pays » dès la loi de 1999. Les pays ont rencontré un réel succès et ils ont été soutenus par l'État : Depuis 1992, existe à Carhaix la CECCOB (cellule de coordination des actions de l'État en Centre-Ouest Bretagne) qui coordonne les actions de l'État dans ce pays tri-départemental : à cette époque, l'État innovait !

La Bretagne a des atouts institutionnels (les EPCI), des lieux de discussion et d'élaboration (le B15 devenu B16 [6] ; le CESER) et des

appuis à la décision : la Conférence des villes de Bretagne, organisation originale, fédérative, qui peut mettre l'accent ou éclairer certains domaines thématiques du développement

Ajoutons la vitalité des réseaux thématiques qui naissent et se développent dans l'espace régional, comme les réseaux touristiques (villes d'art et d'histoire, petites cités de caractère, pays d'accueil touristiques) ou celui des technopôles et des universités (Université Européenne de Bretagne).

Je vais conclure sur le levier financier. Comment réfléchir à l'organisation à l'échelle de la région d'une solidarité financière dorénavant moins assurée par l'État ?

Là aussi la Bretagne a montré l'exemple quand le district de Rennes a adopté dès 1992 une taxe professionnelle communautaire unifiée, modalité qui s'est propagée à une grande part des communautés de communes, soulignant le souci de répartition de la richesse

À l'échelle de la région Bretagne, une solidarité financière s'est établie à travers les contrats de pays, qui ont été pensés avec une péréquation financière. Une dotation de solidarité communautaire des EPCI pourrait-elle s'appliquer à des territoires plus vastes, comme ceux des pays ?

Evitons de raisonner en vases communicants : on trouve toujours plus riche ou plus pauvre que soi ! Evitons la confrontation entre les territoires : Le développement territorial de la Bretagne se réalisera donc à partir de tous ses territoires, sans angélisme, mais sans polémique aussi, donc sans prétendre que Rennes met « sous tutelle » ou « contrôle » qui que ce soit.

Henri-Noël RUIZ : Juste un point, j'ai l'impression au travers de votre propos, comme au travers de ceux de Jean Ollivro et de la connaissance qu'on a du fonctionnement des territoires bretons, que l'on est dans une situation où la problématique des nuisances générées par le développement urbain comme celle des inégalités entre territoires et donc du besoin de solidarité horizontale, sont déjà bien posées.

J'en prendrais pour exemple la façon dont Rennes Métropole travaille sur la question de la mixité sociale dans l'habitat ou celle de la cohabitation entre le rural et l'urbain. Pour cela, elle a développé et mis en pratique le concept de la ville archipel, c'est aussi une des réponses fortes portées par ce territoire pour lui permettre un développement équilibré dans un contexte de forte croissance démographique et économique.

[6] La conférence « B16 » réunit les présidents du conseil régional, des quatre conseils généraux et des agglomérations de plus de 50 000 habitants (Brest, Concarneau, Lannion, Lorient, Morlaix, Quimper, Rennes, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Vannes et Vitré). Le B16 a pour objectif de contribuer à mettre en cohérence les politiques menées en Bretagne, notamment en matière de projets structurants.

Claire Guiheneuf, directrice de l'ADEUPa

Henri-Noël RUIZ : Je passe la parole à Claire Guiheneuf, directrice de l'ADEUPa, qui est la représentante, dans cette table ronde, des agences d'urbanisme qui co-organisent cette réunion. Elle va évoquer le travail mené sur le développement des territoires bretons et sur le fait que, finalement, tous nos territoires que ce soient les métropoles, si vous me permettez d'utiliser ce terme, de Rennes et de Brest, les grandes agglomérations de Lorient, Quimper, Saint Briec, sont confrontés à des problématiques relativement proches. On est, quel que soit le territoire, dans des questionnements identiques. Je vous passe la parole.

Claire Guiheneuf : Je vais peut-être avoir un propos un peu moins construit que mes prédécesseurs qui sont tous professeurs, chercheurs, universitaires, je vais tenter d'apporter ici le contrepoint des agences. Il y a cinq agences d'urbanisme et de développement en Bretagne, l'Audiar qui nous reçoit aujourd'hui, l'AUDELOR à Lorient, Quimper Cornouailles Développement, Côte d'Armor Développement qui couvre l'espace départemental et enfin, l'ADEUPa à Brest ; nous travaillons de manière collective.

Depuis déjà quelques mois, nous avons lancé en partenariat avec la Région une étude sur les trajectoires de développement des différentes aires urbaines bretonnes. Je ne vais pas vous en livrer les résultats parce qu'il faut que nous achevions ce travail mais l'étude confirme une chose qui transparaissait déjà dans les précédents propos : l'effet de taille n'est pas déterminant. Nous avons travaillé avec des indicateurs multiples. Prenons ne serait-ce qu'un indicateur,

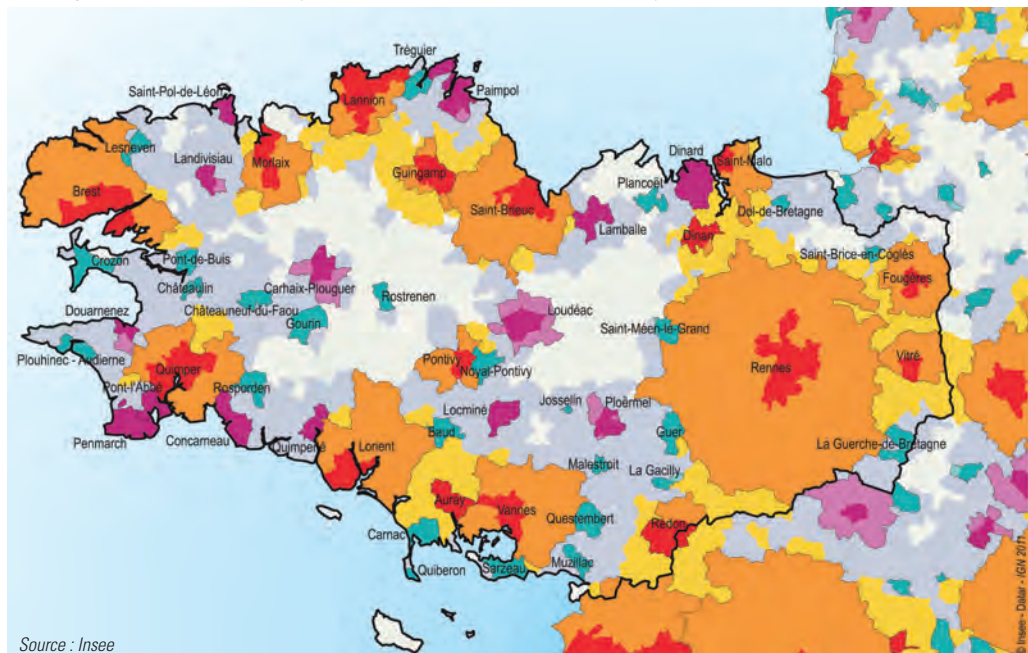


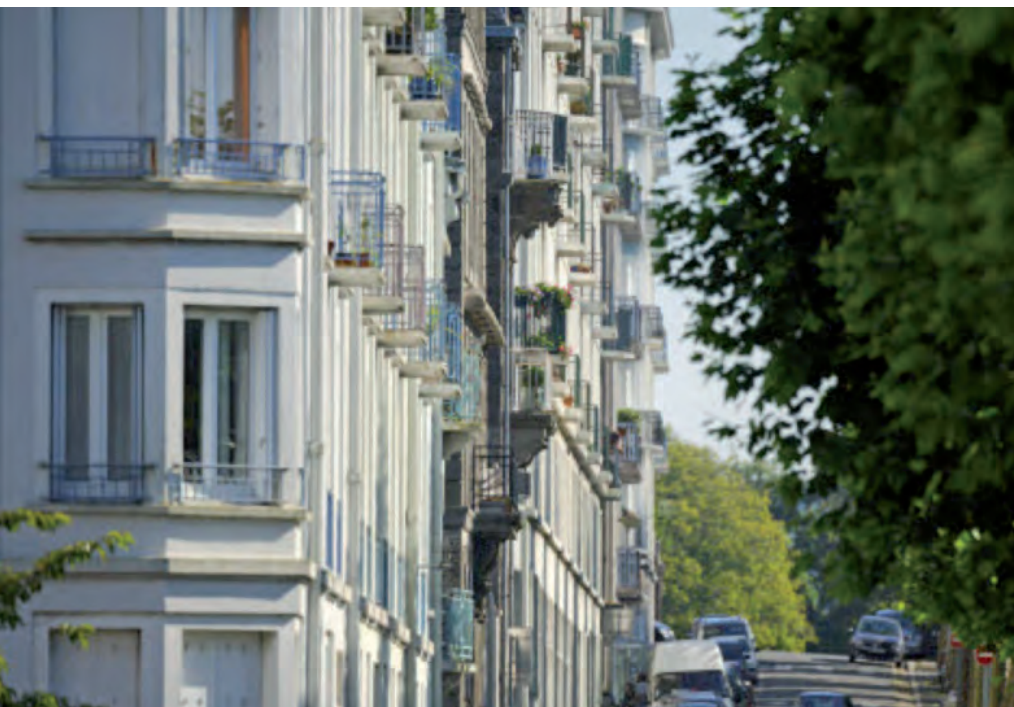
celui de la démographie - parce que la démographie c'est à la fois le signe de l'attractivité et puis c'est aussi extrêmement lié à la croissance économique. Si l'on ne prend que ce critère-là, on se rend très vite compte que le différentiel spatial s'articule non entre grandes villes et petites villes mais entre un Sud-est qui se développe très fort et très vite et un Nord-ouest qui se développe aussi mais plus lentement et qui, progressivement, creuse la différence.

Nous avons la chance d'être tous dans une région qui progresse de manière importante. Aujourd'hui il n'y a que peu ou pas de territoire vraiment à la traîne, nous sommes tous dans une avancée positive

que traduisent les indicateurs du développement mais pas au même rythme et le nombre d'habitants n'est pas la variable discriminante. Si nous revenons à cette différence de développement relative entre le Nord-ouest et le Sud-est, les cartes de Nadine Cattan et les propos de Catherine Guy ont montré l'importance de la connexion avec la métropole régionale et avec l'ensemble parisien. De ce point de vue là, c'est évident que le Nord-ouest présente des difficultés avec une accessibilité moindre qui fait aussi, pour une part, ce développement moins rapide. D'où l'importance des politiques régionales, l'importance d'une réflexion collective sur ce sujet et l'importance du travail en réseau. J'aurais bien aimé que les cartes de Nadine Cattan restent en fond d'écran parce que, d'une certaine manière, elles objectivent des choses sur lesquelles nous travaillons les uns et les autres depuis déjà des années de façon peut-être intuitive. Elles montrent que c'est sur la notion de réseau de villes qu'il faut que nous avançons ensemble, c'est là où se trouvent les éléments porteurs de la construction collective de demain.

Le zonage en aires urbaines 2010 (selon les données du recensement de 2008)





Brest. Cours Dajot

Ensuite, j'ajouterai un mot sur la question de la relation des villes avec leur hinterland, leur pays, leurs espaces, leur « marché urbain » comme disait Philippe Estèbe. Ce qui me frappe dans le travail collectif des agences bretonnes, c'est que nos réalités sont assez différentes, nos tailles de villes centres ne sont pas les mêmes et nous n'avons, en même temps, aucune difficulté à trouver des sujets communs puisque nous sommes confrontés à peu près tous aux mêmes problématiques. Nous avons parlé de l'énergie ; la question de la rénovation énergétique de l'habitat se pose à tous. Certes, elle se pose différemment à Quimper et Rennes, qui sont des villes plus patrimoniales, ou à Lorient et Brest qui sont des villes de la reconstruction mais dans tous les cas, le problème de la prise en charge du coût collectif de cette amélioration énergétique est en passe d'être discuté ; pourquoi ne pas le faire ensemble et de manière large ?

Enfin, je m'inscris en faux sur l'image que je trouve extrêmement caricaturale qu'a donnée Jean Ollivro concernant le volet social des villes. L'image que j'ai de Brest est fondée sur une étude que l'ADEU-Pa a conduite avec l'INSEE, il y a deux ans, qui s'est appelée « syn-

Quimper, Kermoyan.

thèse urbaine ». D'autres agences travaillent aussi sur ces aspects comme Lorient et Rennes actuellement. L'objectif de cette étude est de nous donner une photographie et une cartographie sociale de nos espaces en nous dégagant des anciens découpages (les IRIS pour les techniciens) et en resituant les agglomérations dans leurs espaces de vie. Le système que vous décrivez c'est-à-dire « les ménages pauvres partent loin », ne se vérifie pas du tout !

La ville c'est à la fois le lieu de la localisation de ménages très aisés mais pas seulement. À Brest, nous avons un espace périphérique qui n'est pas dramatique - vivre en bord de mer, ce n'est quand même pas affreux - Donc, les ménages aisés partent aussi. Ensuite, la ville-centre accueille, à la fois dans un parc social public et dans un parc social de fait, un certain nombre de ménages très modestes, composés de personnes seules pour beaucoup. L'image est autrement plus nuancée et la réalité résiste, à mon avis, au schéma que vous décriviez tout à l'heure mais cela pourra faire certainement un des sujets de débats.



© Quimper Cornouaille Développement

Débats

Henri-Noël RUIZ : Nous avons eu beaucoup d'approches : l'approche historique de Philippe Estèbe et sa conclusion sur la nécessité des solidarités horizontales, celle de Nadine Cattan sur les systèmes urbains qui existent et qui nous donne l'image de ce qu'est ce fonctionnement en réseau, vécu par les acteurs, par les habitants ; l'approche de Lionel Prigent sur la situation des territoires et la crainte qui s'exprime sur leur perte de vitalité, etc. Je m'arrête là, pour me retourner vers la salle et voir si vous avez des questions à poser à nos intervenants. Je demande à chacun de se présenter et d'être concis dans la formulation de sa question.



Yves Lebahy, association Géographes de Bretagne : Tout aussi intéressant que soit le débat, je dirais que le cadre dans lequel il s'instaure me gêne un peu dans la mesure où on est sur un sujet qui concerne toute la population de la Bretagne toute entière. Or, n'eût-il pas été préférable que ce débat soit mis en jeu par l'instance qui représente l'ensemble de la population de la région et non pas seulement par 5 agences d'urbanisme et de développement qui ont une vision - je dirais - descendante sur le territoire. Je suis étonné surtout qu'il n'y ait pas ce à quoi il a été fait allusion, une représentation de la conférence des villes de Bretagne, par exemple, instance originale. Alors, ce n'est pas une vraie question mais ce que je constate qu'on a deux visions qui s'affrontent visiblement : une vision liée à la polarisation et soumise aux contingences actuelles de nos sociétés domi-

nées par le marché ; on voit bien que, dans ce cas, on est dans des logiques d'adaptation à ces contingences. Dans l'autre cas, on a une vision qui relève plutôt d'un projet de société s'appuyant sur une approche à long terme et qui pose en postulat la question des équilibres sociaux et territoriaux de la région. Est-ce que justement une question d'une telle importance peut être débattue uniquement dans cette instance ?

H.-N. R. : Une question de cet ordre, qui concerne les territoires sur lesquels les agences d'urbanisme interviennent me semble tout à fait légitime d'être débattue quel que soit le lieu. Elle est discutée en Bretagne, dans de nombreux endroits. Elle a été récemment débattue à Quimper, je me souviens avoir participé à l'assemblée générale de Bretagne prospective - dont le président est Jean Ollivro - sur ce thème... Le débat est ouvert, c'est la démocratie. Par contre, ce que je peux vous dire sur la présence de la conférence des villes, c'est que son président était invité. Il n'a pas pu se libérer et il n'a pas pu déléguer un autre élu pour le représenter, c'est dommage, mais il n'y a pas eu une volonté d'exclusion de notre part. Est-ce qu'il y a une autre question ?

Christian Guyonvarc'h, conseiller régional : Il me semble que la polémique qui se développe en Bretagne entre les grandes villes, les villes plus petites et les territoires à dominante rurale, puise l'essentiel de ses racines dans une confusion. J'aimerais avoir votre réaction sur cette question : N'y-a-t-il pas une confusion - c'est ce que je pense et la plupart des Bretons le pense aussi - entre le nécessaire renforcement des fonctions métropolitaines et la métropolisation ?

La plupart des fonctions métropolitaines trouvent logiquement à se développer dans les villes grandes mais pas toutes nécessairement et



Festival des Vieilles Charrues à Carhaix.

pour ne pas être trop long je m'arrêterai à un seul exemple.

Il y a une vingtaine d'années, si l'idée de créer un grand festival en plein air, estival, dédié aux musiques actuelles, avait germé dans l'esprit des responsables politiques bretons ou des responsables économiques, je ne pense pas que leur regard se serait porté spontanément vers le centre Bretagne. Je pense qu'ils se seraient faits la réflexion suivante : « si nous voulons avoir les grandes stars internationales, si nous voulons avoir la presse parisienne, il nous faut la proximité immédiate d'un aéroport, et d'un grand parc hôtelier ». Or, l'histoire ne s'est pas écrite comme cela et aujourd'hui le Festival Vieilles Charrues est, avec le festival interceltique de Lorient, la manifestation culturelle qui draine la plus grande activité économique en Bretagne. C'est un exemple mais je pourrais en citer d'autres.

Philippe Estèbe : Je ne sais pas si nous sommes d'accord sur le vocabulaire c'est-à-dire que ce vous appelez « fonction métropolitaine » qui sont les fonctions qui permettent d'avoir des relations de longue distance, et « métropolisation », c'est ce que j'appelais la « mise en marché du territoire ». Pour moi, métropolisation c'était plutôt cette idée que progressivement, du fait de l'expansion des ménages, des réseaux etc. des territoires importants basculent dans la dépendance vis-à-vis du cœur des systèmes.

Je trouve que l'exemple des Vieilles charruës est extrêmement intéressant et je ne pense pas que les élus ici présents me contrediront. L'enjeu métropolitain est une chose trop importante pour la laisser aux seules métropoles, nous pourrions dire cela comme cela.

De ce point de vue, je rejoindrai Jean Ollivro, au sens où tous les territoires doivent construire un rapport spécifique au monde, tous les territoires sont mondialisés. J'aurais même tendance à dire d'ailleurs que le local est au fond beaucoup plus mondialisé que la Nation parce que les nations continuent de fonctionner finalement en circuit relativement fermé - échangeant avec l'extérieur mais finalement relativement peu - alors que les territoires locaux sont beaucoup plus ouverts sur le reste du monde, que ce soit l'environnement proche ou le monde entier.

Et quelle que soit la position qu'on occupe dans le système, on va avoir à traiter les mêmes enjeux : la question de la mondialisation, de la cohésion sociale ou de la façon dont les groupes sociaux se répartissent dans l'espace, et celle des biens communs environnementaux. Je trouve que l'exemple est extrêmement intéressant. Cela dit, effectivement, il y a des nœuds du

système qui sont spécialisés et il y a différentes spécialisations.

J'en profite pour préciser ce qui pour moi était la question des solidarités horizontales. Juste deux choses : la question des solidarités horizontales n'est pas tellement une question de solidarité financière au sens de redistribution entre les territoires riches et les territoires pauvres. Pourquoi ? Parce qu'on sait bien qu'il vaut mieux avoir des solidarités financières sur de vastes périmètres et pas forcément des solidarités financières qui soient uniquement dans la proximité. L'impôt est d'autant plus efficace que le coût d'évasion fiscale est élevé donc, il vaut mieux avoir des périmètres de redistribution vastes que des périmètres locaux. Quand je parlais de solidarité horizontale, je parlais de construction de politiques publiques communes : on ne peut pas penser à des politiques de l'habitat qui ne soient pas interterritoriales, on ne peut pas penser à des politiques des biens communs environnementaux qui ne soient pas interterritoriales, on ne peut pas penser à des politiques de mobilité qui ne soient pas interterritoriales et on ne peut pas non plus considérer que les questions interterritoriales doivent être déléguées à l'échelon

supérieur, c'est-à-dire que ce n'est pas parce qu'il y a une Région que la Région a une espèce de monopole sur les questions interterritoriales. Le modèle breton est intéressant parce que la couverture du territoire en pays montre bien cette logique : ce sont les territoires dans leurs interrelations avec l'ensemble régional qui doivent poser les questions de solidarités territoriales. Ce n'est pas tellement la circulation de l'argent que la capacité que vous avez à construire des politiques publiques communes, par exemple sur l'eau, qui est importante.

Claire Guiheneuf : Je souhaite profiter de la deuxième question pour faire référence aux travaux de l'agence de Brest. Nous avons publié un atlas des fonctions métropolitaines de l'Ouest breton dont l'objet était exactement de montrer de ce vous dites, c'est-à-dire qu'on peut trouver des fonctions métropolitaines bien sûr dans les cœurs des grandes villes mais aussi ailleurs. Je donnerais par exemple l'exemple de Roscoff, où s'est développée de la recherche qui alimente le système métropolitain brestois.

H.-N. R. : Un complément : en Bretagne les taux de développement des emplois métropolitains supérieurs sont parfois de même niveau voire plus élevés dans certains petits territoires que dans les grandes agglomérations comme Rennes. Y-a-t-il d'autres questions ?

Jean-Luc Chenut, maire du Rheu et vice-président de Rennes Métropole, chargé des finances. Deux réactions :

Sur la question des agglomérations, des métropoles qui excluent, je souhaite rappeler qu'en l'Ille-et-Vilaine 85 % du parc locatif social est dans la métropole rennaise qui ne représente que 40 % de la population et si on regarde en dynamique, c'est bien sur ce territoire qu'elle progresse le plus en volume



© Rennes Aéroport

et en pourcentage.

Sur la question de la diffusion du développement et du partage de la ressource, sur une période de 10 ans, le nombre de logement a progressé de 11 % en Ille-et-Vilaine mais il a progressé de 12 % hors bassin de Rennes et simplement de 9,5 % sur la métropole. Les écarts sont de deux points en faveur donc du territoire au-delà du bassin de Rennes.

Par contre, si je regarde la progression des recettes fiscales qui accompagnent ce développement, les bases de taxe d'habitation progressent de 26 % hors bassin de Rennes et simplement 14,5 % sur Rennes Métropole et 16 % sur le pays de Rennes. Ceci parce que la nature de la production n'est pas la même ; nous comptons 70 % de grands logements dans le bassin de Rennes contre 30 % dans la métropole. Donc, nous observons une dynamique qui profite, et même au-delà en proportion, à la périphérie extérieure. Ceci est ma contribution au débat qui doit permettre de nuancer un certain nombre d'affirmations.

Pierre Méhaignerie, maire de Vitré et président de Vitré Communauté :

J'ai toujours pensé que la vérité est dans la nuance, je ne changerai pas aujourd'hui pour entrer dans le débat métropole-ville moyenne et petite ville. Simplement, je rappellerai une étude extrêmement intéressante de l'observatoire des politiques sociales qui dit clairement que la force du Grand-Ouest, c'est un équilibre de villes moyennes, de villes petites, bien liées à leur tissu rural et que cette force, on ne doit pas l'abandonner et que les grandes conurbations urbaines ne sont pas nécessairement source de qualité de vie. Donc, je crois qu'il faut faire attention à cela.

J'en tirerais deux conclusions : puisqu'on parle de péréquation horizontale, dans la future préparation des contrats de plans État/Région et du FEDER, il est important dans

l'Ouest comme en Bretagne qu'il y ait un bon équilibre financier entre les différents territoires ; ce qui n'a pas été le cas dans le dernier contrat de plan.

Deuxième observation, on a parlé tout à l'heure du grand Paris et du rapport entre l'Est et l'Ouest parisiens. Faisons attention de ne pas reprendre ce plan nous-mêmes que j'estime un plan un peu monarchique. Je donne un exemple : nous avons une société qui s'est installée à Vitré qui s'appelle Molitor et qui a comparé pour les salariés venant de Paris leur qualité de vie, leur reste à vivre et le temps de possibilité d'être avec leurs enfants. Les différences sont étonnantes, elles sont de l'ordre de 30 %.

Partant de cette expérience, nous allons, avec trois villes, Sarreguemines, Albi ou Montauban et Vitré, lancer une campagne de promotion dans la région parisienne pour dire : si vous voulez régler les problèmes de logement à Paris de vos salariés, si vous voulez améliorer leur qualité de vie et, en même temps, la productivité de vos entreprises, est-ce que vous êtes sûrs qu'il faut se concentrer dans la région parisienne ? Est-ce que la qualité de l'organisation du territoire ne serait pas une meilleure répartition géographique des activités ? Voilà ce que je voulais dire et je tiens beaucoup à l'équilibre entre les métropoles de Nantes et Rennes et le reste des villes moyennes et des villes petites. Faisons-y attention. Merci

Christian Troadec, maire de Carhaix et conseiller général dans le Finistère :

Merci de l'invitation à débattre sur l'avenir des villes en Bretagne et ces rencontres qui sont organisées aujourd'hui. Le nom de la ville de Carhaix a souvent été cité, ce matin, ainsi que l'avenir du Centre Ouest Bretagne.

C'est intéressant de participer à ces rencontres parce que justement nous sommes aussi en pleine réflexion aujourd'hui. Le pays du

Centre Ouest Bretagne fête ses 20 ans en 2012, et évidemment aujourd'hui, nous réfléchissons à son avenir.

En ce qui nous concerne, nous avons beaucoup d'inquiétude évidemment. On a parlé des difficultés d'obtenir ce que d'autres territoires ont eu plus facilement, c'est-à-dire les grands équipements amenant à la possibilité d'un développement économique : la RN164 toujours pas mise à 2x2 voies, l'absence d'aéroport, l'absence aussi de ligne à grande vitesse, on regarde souvent les trains passer du côté Carhaix ou du Centre Ouest Bretagne mais sans pouvoir toujours monter dedans.

Néanmoins, on a aussi beaucoup de choses à mettre en avant et je remercie Christian Guyonvarc'h qui a eu ce mot aimable à l'égard du Festival Vieilles Charrues, sur cette construction, et je reprends le propos de Yves Lebahy sur cette logique d'adaptation parce que l'aménagement du territoire est modifié aujourd'hui en Bretagne comme en France et de construction pour continuer à avoir ce développement endogène indispensable à notre territoire.

Ce n'est pas le propos d'aujourd'hui, je vais juste poser une question, sans doute y-a-t-il une raison, pour quel motif n'avons-nous pas, ici, la présence de la ville de Nantes ? Peut-on parler de l'avenir des villes de Bretagne sans avoir en même temps celle qui est la plus importante vu la taille en termes démographiques, à savoir la métropole de Nantes.

Nadine Cattan : C'est bien difficile de répondre, je vais rester sur un terrain qui m'est plus familier, celui de ma recherche. Il est évident qu'on a un axe Rennes-Nantes. Il y a quelques systèmes urbains de proximité qu'on a eu du mal à départager et à séparer et Nantes-Rennes en fait partie.

Nous avons tranché méthodologiquement en nous appuyant sur

une caractéristique particulière de l'échange, les flux majeurs des mobilités domicile-travail ont été un critère déterminant. La prise en compte de cet aspect a fait disparaître la liaison Rennes-Nantes de la carte finale des systèmes de proximité. Mais le réseau, le lien Nantes-Rennes existe bien puisque à l'échelon des transversalités inter-métropolitaines, il figure parmi ceux qui totalisent le plus grand nombre de flux différents.

Je pense qu'effectivement on gagnerait énormément à penser à ces liens Rennes-Nantes dans les réflexions sur le développement breton.

Mais j'ai envie même d'aller au-delà, n'en restons pas là ! Regardons aussi les liaisons qui se développent ailleurs, avec la façade atlantique par exemple, mais pourquoi rester seulement à cette échelle de proximité ? C'était aussi là mon discours. Au regard de certains liens spécialisés, des connexions sur des projets concrets, à plus grande distance avec d'autres métropoles devraient également s'inviter dans nos débats. Vous avez raison, Nantes est aux avant-postes de la réflexion mais j'appellerais à ce qu'on ne s'arrête pas seulement là.

H.-N. R. : Cela dit, il y a des travaux qui sont menés en partenariat très étroit avec Nantes. La coopération Rennes-Nantes en est un exemple ; il y en a d'autres comme le pôle métropolitain EMLB (Espace Métropolitain Loire Bretagne) qui associe les 5 agglomérations Nantes, Saint Nazaire, Rennes, Brest, Angers et qui donne l'occasion aux agences d'urbanisme de Bretagne et de Pays de Loire de travailler ensemble.

Gilles Poupard, Audélor : J'ai une question pour Nadine Cattan sur la hiérarchie et les relations centre-périphérie que vous dites vouloir dépasser. Vous avez mis en évidence deux systèmes urbains, un plutôt occidental et l'autre oriental. Finalement ces deux systèmes

s'appellent l'un Rennes, l'autre Brest et alors qu'ils auraient pu s'appeler système urbain « Bretagne orientale » et « Bretagne occidentale ». Donc, qu'en est-il dans les systèmes urbains que vous mettez en évidence de la question centre-périphérie et de la question hiérarchique ? Est-ce qu'il y a une hiérarchie entre les villes suivant leur taille ?

Nadine Cattan : On a du mal à qualifier de façon juste les phénomènes. La hiérarchie est un mot que j'aimerais bannir de mon vocabulaire, on la fait sortir par la fenêtre et elle rentre par la porte et par la grande porte, assez souvent. Pourquoi qualifier « système urbain de Bretagne occidentale » ou « système urbain de Rennes » ? Qualifier le système urbain de « Bretagne »

revient à supposer que ces territoires « revenaient » à la région, à une entité qui est supérieure. Or, l'idée n'est pas celle-là du tout. Le mieux aurait été de mettre deux ou trois noms de villes afin d'insister sur la notion de réseaux, de bipôles, tripôles, quadripôles... mais cela aurait été difficile à présenter et n'est pas non plus totalement satisfaisant.

On a donc tranché, c'est encore provisoire, sur la base de « l'arrimage transversal » qui se fait aujourd'hui via les villes métropoles de ces systèmes urbains nationaux. Ce sont elles qui s'arriment aux autres territoires nationaux hors Paris, ce sont elles qui mettent en réseau à cette échelle les territoires.

Mais je pense que nos réflexions sont à améliorer dans ces conceptualisations.

Vue aérienne de Saint-Brieuc.



© CAD22

Stéphane Rozès, Présentation des résultats du sondage président de CAP

Henri-Noël RUIZ : Je voudrais donner la parole à Stéphane Rozès, Président de la société CAP qui va nous présenter les résultats d'un sondage que nous avons commandité et qui va amener l'expression d'un autre acteur dans le débat : les habitants. Qu'est-ce que les habitants pensent de ce développement de la région ? Que pensent-ils du développement des pôles urbains de la région ?

Stéphane Rozès : Il m'échoit le rôle, entre la parole des experts, des professionnels des agences et des universitaires qui nous ont délivré leur analyse sur le développement des territoires, aux plans national et breton, et avant le débat entre les élus, de vous faire part de la façon dont les Bretons se représentent leur territoire, leur situation à l'intérieur de ces territoires et les dynamiques territoriales.

Il s'agit là de représentations subjectives étudiées à partir d'un sondage mené par Harris Interactive fin février auprès d'un échantillon représentatif de 718 Bretons. La prétention ne peut pas être, contrairement aux interventions précédentes et au débat qui va suivre, de dire le réel et le souhaitable, le normatif. Je travaille sur ce qu'est mon objet depuis maintenant 25 ans : les représentations subjectives de la situation des territoires selon leurs habitants. Mais je constate que, de façon globale, ce que nous dit cette étude sur les représentations des Bretons va assez dans le sens du diagnostic présenté précédemment, notamment celui de Claire Guiheneuf, sur ce qu'est la dyna-



mique bretonne.

Travaillant pour d'autres régions ce qui me frappe d'abord, est que, même s'il s'agit de représentations subjectives, le sondage montre assez peu de différences - contrairement à ce que j'aurais souhaité en tant qu'analyste, pour mettre un peu de piment et de relief dans les représentations - dans les attitudes, perceptions et opinions selon les territoires et les catégories sociales même. Et cela me frappe beaucoup parce que c'est sans doute révélateur de votre histoire et de ce que nous disent les Bretons eux-mêmes quant à leur rapport à la Bretagne.

J'ai travaillé récemment avec une agence d'urbanisme sur une étude auprès de 7 000 résidents où l'on comparait les attitudes et les conduites. Bien sûr, il y a plus de différences dans les conduites que dans les attitudes mais néanmoins c'est en Bretagne où j'ai vu le plus d'homogénéité dans les attitudes générales des habitants. Pierre Méhaignerie a raison. Les données objectives montrent que la France de l'Ouest est une France qui crée de l'emploi mais comme la Bretagne a connu un développement économique tardif, l'imaginaire breton a dû, pour sortir son épingle du jeu, mobiliser, plus que de coutume, l'idée que les habitants avaient tous quelque chose à faire ensemble, ceci pour que la Région accède d'abord à la modernité et ensuite poursuive son déploiement.

Cela a été dit par Philippe Estèbe, la France est une mosaïque de territoires. Et plus on zoome dans les territoires, plus on voit la différence entre les territoires. Mais la représentation qu'ont les habitants d'une région est un imaginaire qui fait travailler la question du commun.

Donc, il n'y a pas d'un côté les faits objectifs (ce que les analystes tout à l'heure ont essayé d'approcher au plus près) et de l'autre côté les représentations. Les deux fonctionnent ensemble et les deux doivent converger. Peut-être même que le travail des élus est de permettre, par les politiques publiques, que convergent justement les deux et qu'un même individu, qui peut être tiraillé entre des aspirations contradictoires, trouve une manière de se développer.

L'étude intégrale sera accessible sur les sites des 5 agences d'urbanisme. Je résumerai donc mon propos à trois éléments qui m'ont frappé.

Le premier est très certainement la synergie entre les habitants, la région et le dynamisme territorial. Il y a un « fait breton » qui suscite chez les habitants de la région un sentiment d'entre-soi qui leur permet de se construire un imaginaire qui n'est pas un imaginaire de repli, mais un imaginaire où l'on s'ancre dans le fait que l'on est Breton avec néanmoins des dimensions européennes et des dimensions de rapport à l'avenir. Donc, il n'y a pas de contradiction entre l'ancrage identitaire breton et le rapport au monde.

Le deuxième élément qui ressort de l'étude, c'est que, tel que les Bretons se le représentent, il y a une dynamique en Bretagne. Dans cette dynamique, la question des territoires n'est pas perçue comme un jeu à somme nulle où ce qui profiterait au grand pôle urbain se ferait au détriment des autres territoires. J'ai été très intéressé par les développements de la table ronde anté-

rieure sur l'articulation entre les solidarités verticales - qui construisent une représentation imaginaire de la Nation (puisque l'État chez nous s'est fait avant la Nation) - dont le rapport à la Bretagne est un élément et puis la question de ce que Philippe Estèbe a appelé les solidarités horizontales.

Troisièmement, toujours dans les représentations, la Région semble être l'instance par l'intermédiaire de laquelle on veut s'assurer que les équilibres tiennent bien, comme le disait tout à l'heure Monsieur Méhaignerie.

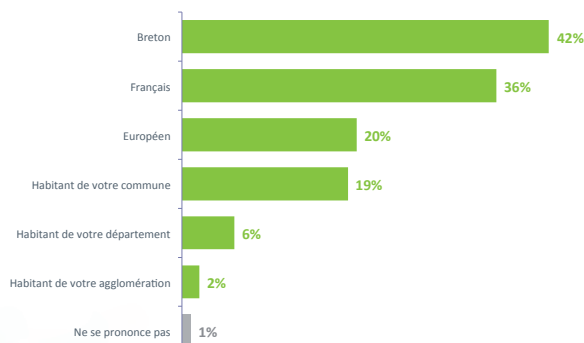
Première question du sondage : on a demandé de façon spontanée aux habitants de la région de définir d'où ils parlent, parce que c'est bien cela un imaginaire c'est une appropriation du réel et du monde extérieur à partir de l'endroit d'où nous parlons. Dans les réponses la dimension bretonne est devant la dimension nationale. Ce qui est très frappant c'est que cette identité bretonne est encore plus forte, comme si cela fonctionnait socialement comme un double blind [7], chez les catégories populaires et chez les femmes. Pour être plus précis, plus on est précarisé, plus on va chercher dans l'identité bretonne, au-delà du rapport à la nation et à la France, quelque chose qui nous permette de dire que nous avons quelque chose à voir avec les autres.

Il y a évidemment un lien intime, que montrent les études nationales au plan qualitatif, entre l'insécurité économique et sociale et le besoin de sécurisation identitaire. En un mot, plus la question de la situation économique et sociale est instable, plus le sujet est « quel est mon rapport aux autres ». C'est la raison pour laquelle les plus précarisés mettent encore plus en avant que les autres la question de l'identité bretonne.

[7] Aveuglement

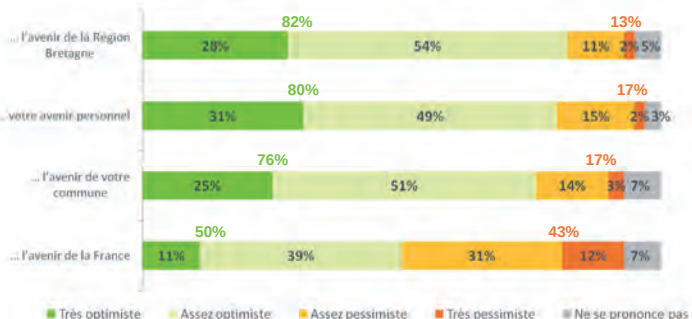
Le poids de l'identité bretonne

Vous définiriez-vous d'abord comme... ? (Deux réponses possibles)



Huit bretons sur dix se déclarent optimistes pour l'avenir de leur Région et leur avenir personnel, quand un sur deux se dit optimiste pour celui de la France

De façon générale, êtes-vous très optimiste, assez optimiste, assez pessimiste, très pessimiste en ce qui concerne... ?



La question de l'identité « européenne » vient-elle en troisième position avec 20 %, quand « habitants de la commune » récolte 19 % des suffrages. Notons que dans les régions qui sont plus en difficulté, il y a une tendance plus importante à se définir comme membre de sa commune.

En définitive, plus on est en difficulté dans le rapport au monde, plus le système identitaire est un système de proximité, ce sur quoi on a la maîtrise.

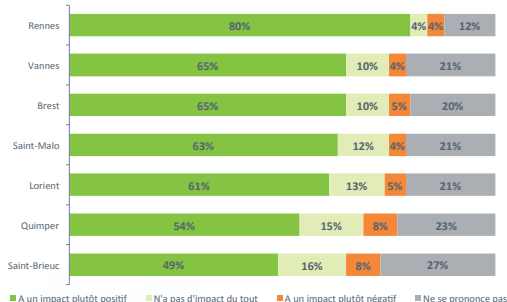
Ces données sur l'importance de

l'identité bretonne sont corrélées avec un autre tableau, celui de l'optimisme ou du pessimisme sur un certain nombre de sujets.

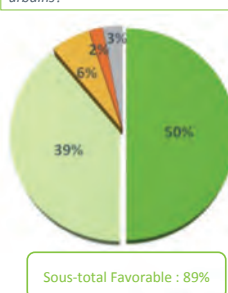
Sur l'avenir de la région, 82 % des Bretons sont optimistes et parmi eux 28 % sont très optimistes, un chiffre très important à mettre au regard des 2 % seulement qui sont très pessimistes. Sur la question de l'avenir personnel, 80 % des Bretons sont optimistes contre 17 % de pessimistes. Enfin, sur l'avenir de leur commune 76 % sont opti-

Le développement des pôles urbains contribue à celui de la Région dans son ensemble

Plus précisément pour chacun des pôles urbains bretons suivants pouvez-vous me dire si selon vous leur développement a un impact plutôt positif, plutôt négatif ou pas d'impact du tout sur les autres villes et territoires de la Région ?



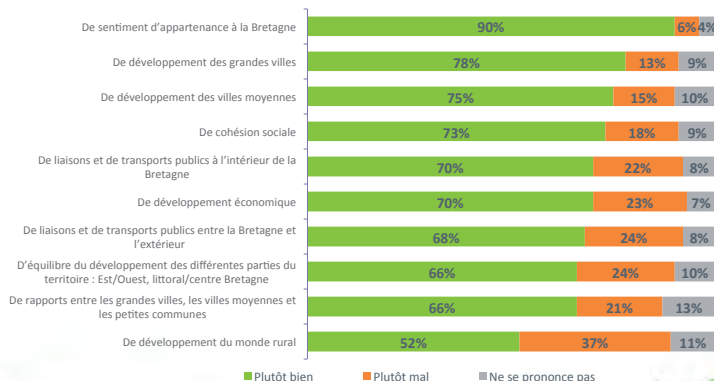
Et êtes-vous, de manière générale, très favorable, assez favorable, peu favorable, pas favorable du tout à la poursuite du développement de ces 7 pôles urbains ?



Sous-total Favorable : 89%

Des Bretons satisfaits du développement de la Bretagne

Estimez-vous qu'en Bretagne les choses vont plutôt bien ou plutôt mal en matière ... ?



mistes et 17 % pessimistes, et sur l'avenir de la France 50 % sont optimistes et 43 % pessimistes. Vous voyez donc l'importance du rapport à l'imaginaire avec la force de l'identité bretonne, et l'inquiétude qui prévaut dès qu'est abordée la dimension nationale. D'ailleurs, les plus précarisés socialement - les catégories populaires, les femmes - sont également majoritaires à nous dire qu'ils sont pessimistes sur l'avenir de la France.

Ensuite, on passe de la question

identitaire ou de la représentation de son rapport au territoire et à l'avenir - c'est-à-dire la représentation à l'espace et au temps - à ce que pensent les Bretons sur la façon dont fonctionnent un certain nombre de domaines de la région. Pour ce faire, nous avons listé quelques items d'où il ressort que les choses vont, de manière générale, plutôt bien. C'est en cohérence avec le tableau antérieur en matière de sentiment d'appartenance à la Bretagne. C'est une façon de dire « oui c'est vrai, il y a un sentiment

d'appartenance à la Bretagne qui nous est commun ».

Une remarque générale : quand les gens ne savent pas répondre, ils le disent. Aussi sur les sujets placés en bas de tableau, il y a 11 à 13 % de personnes qui ne prononcent pas alors qu'en haut de tableau, pratiquement tous les Bretons interrogés ont un avis sur la question posée.

On observe donc que pour 90 % des Bretons les choses vont plutôt bien en ce qui concerne le sentiment d'appartenance à la Bretagne, qu'ils sont 78 % à penser la même chose du développement des grandes villes et 75 %, du développement des villes moyennes. À noter que là encore, les réponses diffèrent peu selon les tailles de villes ou le fait qu'elles appartiennent à de grands pôles urbains. En matière de cohésion sociale, 73 % des Bretons estiment que les choses vont plutôt bien, ce qui est un très bon résultat par rapport à ce que l'on peut voir dans d'autres régions. J'ai travaillé sur l'Ile-de-France et dans une région attenante à la vôtre, et on est loin d'avoir ces résultats.

En matière de liaisons de transports publics à l'intérieur de la Bretagne et de développement économique, 70 % des Bretons estiment que les choses vont plutôt bien.

Les sujets où la satisfaction est moins importante, et donc situés en bas de tableau, sont les suivants :

- la question des liaisons de transport public entre la Bretagne et l'extérieur : 68 % des Bretons estiment que les choses vont plutôt bien contre 24 % qui pensent le contraire
- la question de l'équilibre Est-Ouest, littoral-centre Bretagne où les jugements sont un peu plus mesurés : 66 % des Bretons estiment que les choses vont plutôt bien contre 24 % qui pensent le contraire.
- la question du rapport entre les grandes villes et les villes

moyennes et petites : 66 % des Bretons estiment que les choses vont plutôt bien contre 21 % qui pensent le contraire.

- enfin, c'est en matière de développement rural que le score est le moins positif avec 52 % des Bretons qui estiment que les choses vont plutôt bien contre 37 % qui pensent le contraire.

Si l'on regarde les chiffres dans le détail :

- sur la question des équilibres entre les différentes parties du territoire, ceux qui ont des jugements les plus négatifs, sans que ça devienne pour autant majoritairement négatif, sont les habitants du Finistère qui sont 54 % seulement à estimer que les choses vont plutôt bien.
- les différences sont plus marquées en revanche sur la question du développement rural. Le Finistère est là encore le plus critique avec 45 % d'opinions positives (contre 52 % pour l'ensemble des Bretons) et 44 % de jugements négatifs (contre 37 %) ainsi que ceux qui habitent des communes de plus de 20 000 habitants avec 49,5 % de jugements positifs.

Donc, vous le voyez, nous sommes ici dans le deuxième point après la reconnaissance d'une identité bretonne forte : à la fois le bilan est relativement positif - avec les modulations que je vous ai indiquées - ce qui signifie que le développement est perçu comme étant relativement harmonieux même s'il peut y avoir ici ou là des distinguos et surtout, c'est tout aussi important, les réponses varient assez peu selon les tailles de communes et les types de territoires.

On a ensuite posé plus précisément des questions concernant les pôles urbains. A été demandé à l'échantillon si chacun des pôles urbains avait un impact positif/négatif sur le reste du territoire. C'est as-

sez contrasté entre les villes mais en réalité les gens répondent surtout s'ils estiment qu'ils ont un avis pertinent sur la question. Ce qui fait qu'au final les résultats varient essentiellement en fonction des non-réponses. Et de toute façon plus la ville est importante, plus on va se positionner. On comprend mieux ainsi pourquoi 80 % des Bretons interrogés considèrent que le développement de Rennes est positif pour les autres villes et territoires de la Région mais qu'ils ne sont que 65 % à dire la même chose de Vannes et de Brest, 63 % de Saint-Malo, 61 % de Lorient, 54 % de Quimper, et 49 % de Saint-Brieuc. Dans ce dernier cas typiquement 27 % se déclarent « sans opinion » estimant qu'ils n'ont pas assez d'éléments en leur possession pour répondre à la question.

On aurait pu en rester à ce constat : il n'y a pas l'idée d'un jeu à somme nulle, ce qui est bon pour les grandes villes est bon pour l'ensemble de la région. C'est sans doute une intériorisation du fait que les concurrences entre les régions posent la question de l'attractivité et l'idée - juste ou pas - que des grands pôles urbains permettent d'attirer plus. C'est une première chose.

Mais ce qu'il y a d'intéressant également, notamment si on ramène ces données au propos de Philippe Estèbe sur la question des solidarités verticales et horizontales, c'est que ceux qui habitent Brest ou les communes environnantes estiment tout autant que les autres que Rennes fait profiter de son développement le reste de la région. Et réciproquement ceux qui habitent Rennes et les communes avoisinantes estiment que le développement de Brest est bon pour toute la région. On est en train de dire, mais cela reste soumis à la discussion, que culturellement il y a une identité bretonne suffisamment importante pour que déjà mentalement dans l'imaginaire, il n'y ait pas

de rupture trop difficile par rapport au vécu négatif du retrait de l'Etat et de la solidarité verticale étatique et nationale.

Cette question des égalités territoriales est un élément tout à fait décisif. Je viens de conduire une étude auprès des maires pour un grand distributeur au plan national et ce qui en est ressorti, entre autres, est que la remise en cause des services publics au plan national pose la question de l'égalité entre les territoires.

J'ai travaillé pendant 10 ans avec un grand cabinet anglo-saxon sur les raisons de l'attractivité de la France - nous sommes le troisième pays en termes d'investissements étrangers après la Chine et les Etats-Unis - et les critères qui nous rendent attractifs aux yeux des entreprises étrangères sont la qualité de la main d'œuvre, la qualité du service public, la qualité de l'aménagement du territoire et l'électricité peu chère. Ces différents éléments viennent de notre modèle historique qui doit être amélioré et travaillé.

Ensuite, cela a été dit justement, la capacité de chaque territoire de tirer son épingle du jeu par rapport à ce qu'il est culturellement, est tout à fait décisif. Donc là, vous avez la chance - et je le dis parce que je vais dans beaucoup de régions - vous avez la chance ici en Bretagne d'avoir culturellement une représentation, un imaginaire breton qui fait que spontanément, on se dit qu'un territoire ne peut pas se développer au détriment de l'autre et que quand un territoire se développe, cela entraîne forcément des répercussions positives pour les autres villes. Ce en dépit d'un sujet Est-Ouest qui est plus compliqué, de même que les rapports entre les grandes villes et les petites villes et puis, quand même, la question du développement rural.

Avec tout cela il n'était pas étonnant d'interroger sur : est-ce qu'il

faut poursuivre ou arrêter le développement des pôles urbains ? Les Bretons se prononcent majoritairement pour, à 89 %, et parmi eux 50 % déclarent même être « très favorables » à ce développement. D'ailleurs, ce qu'il est important de retenir, c'est que ceux qui sont très partisans de la poursuite du développement des pôles urbains sont les actifs et les cadres supérieurs (ceux du secteur privé pas ceux du secteur public).

Ensuite, une question plus spécifique sur Rennes et Brest nous

montre que Rennes profite sans doute de son statut de capitale régionale. En effet, 81 % des Bretons interrogés affirment que le développement de Rennes profite au reste de la Bretagne alors qu'ils ne sont que 59 % à dire la même chose de Brest. Mais là encore il faut être attentif au nombre des « sans opinion » qui représentent seulement 7 % des répondants quand on interroge sur Rennes mais 17 % quand on interroge sur Brest.

Le tableau suivant est tout à fait passionnant et doit sans doute aler-

ter les élus. Car finalement cette dynamique bretonne dans laquelle la question de l'identité est centrale et dont les pôles urbains sont perçus comme des piliers, sur quoi repose-t-elle ?

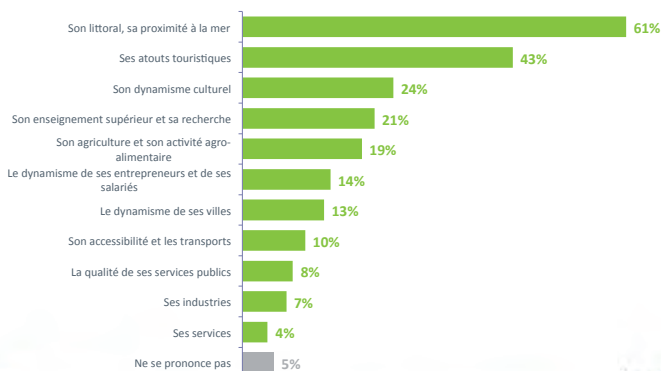
Il y a sans doute un hiatus entre ce que les experts ici dans la salle doivent constater et les représentations imaginaires des Bretons. Ces derniers insistent avant tout sur les éléments patrimoniaux, ce qui peut, à première vue, étonner. Alors vous me direz – et j'en suis d'accord – que la manière dont la question a été posée peut en partie expliquer que les éléments patrimoniaux sur le littoral, la proximité de la mer et les atouts touristiques se retrouvent en haut de tableau. Mais, en réalité qu'est-ce que cela nous apprend ? Que le rapport des Français à leur territoire, leur imaginaire, c'est en premier lieu la question de la socialité et du rapport aux autres, du rapport à sa propre histoire, à l'histoire de la région, avant même la question du dynamisme économique.

Ces travaux montrent en fait une certaine sous-estimation des Bretons sur le fait que vous n'êtes pas seulement un endroit de villégiature et de tourisme mais aussi un endroit qui crée de la richesse. Evidemment sur cette question certains insistent davantage sur les éléments économiques, à savoir les habitants des pôles urbains, les cadres supérieurs et les diplômés du supérieur.

Enfin, pour terminer, s'il devait y avoir un renforcement d'échelons de collectivités territoriales, c'est la Région qui est mise en avant. Toutes les études que j'ai pu mener pour des régions montrent que les habitants ont bien compris que la Région ce n'était pas seulement un espace territorial mais aussi des fonctions qui semblent préparer l'avenir au travers de politiques régionales. De fait, ce que demandent les habitants des régions, c'est que la Région soit garante

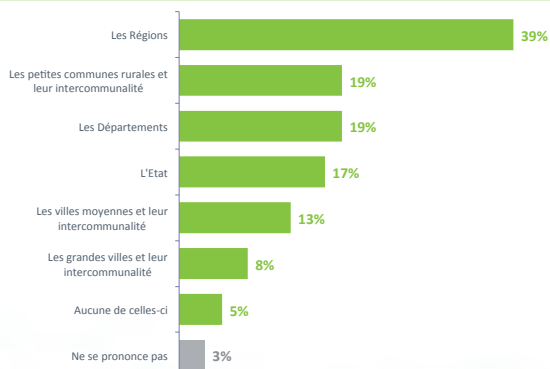
Une vision patrimoniale de l'attractivité de la Bretagne

La Bretagne est la quatrième région la plus attractive de France en terme d'arrivée de nouveaux habitants. Selon vous, cette attractivité s'explique avant tout par... ? (Quatre réponses possibles)



La Région, garante de l'équilibre territorial, devrait avoir davantage de pouvoirs

Parmi les entités suivantes, pouvez-vous me dire, selon vous, lesquelles devraient avoir plus de pouvoirs et de compétences qu'elles n'en ont actuellement ? (Deux réponses possibles)



des équilibres territoriaux. C'est intéressant car on parle « d'identité bretonne » et de « dynamique bretonne » qui profitent à tous mais s'il doit y avoir renforcement d'une structure, les gens se dirigent vers la structure dont, à tort ou à raison, ils estiment qu'elle est garante de l'homogénéité entre les territoires.

Je viens de brosser à grands traits les représentations qu'ont les Bretons sur la question de vos territoires, de leur développement, des points auxquels vous devez être attentifs. Les pôles urbains sont vécus comme des moteurs, cela fait partie finalement de votre culture bretonne, mais il faut sans doute veiller à ce que ces pôles urbains, ces moteurs du dynamisme régional soient au service de l'ensemble des territoires. Par ailleurs, et en contraste avec l'accent mis sur les éléments identitaires tels que l'histoire et la culture, il semble y avoir une sous-estimation de la part des habitants des dimensions purement économiques du dynamisme breton.

H.-N. R. : Un mot sur le dernier histogramme que vous avez présenté. Le renforcement des compétences est pointé, vous l'avez rappelé, d'abord pour la Région mais aussi pour les petites communes. Est-ce qu'il n'y a pas là un effet de rattrapage ? C'est-à-dire que les habitants considèrent que les communautés d'agglomération, les communautés urbaines exercent déjà de nombreuses compétences et que, par contre, notamment sur la question de solidarité horizontale ou de la capacité des territoires à vivre, c'est aux petites communes et aux territoires ruraux de s'étoffer ?

Stéphane Rozès : Oui bien sûr, j'aurais pu souligner également cet aspect.

Table ronde

Henri-Noël RUIZ : Monsieur Morvan, je vous laisse le soin d'animer et d'introduire cette table ronde des élus qui représentent la plupart des territoires bretons.

Yves Morvan : Tout a été dit ce matin. Nous avons entendu les mots : espace, réseau, solidarité, système urbain, archipel, mondialisation, coût de l'énergie, taille critique... tous ces mots ont été lancés. Il faut essayer de savoir comment tout cela marche, de façon concrète, à partir d'éclairages apportés par des grands élus de notre région.

Traditionnellement, la Bretagne est caractérisée par un réseau, un chapelet de grandes villes, de villes moyennes, de petites villes, de bourgs ruraux. C'est une situation que nous savons relativement originale. Nous avons un très grand nombre de villes mais, en même temps, une population qui est relativement moins urbanisée que dans d'autres régions. C'est une situation que nous disons équilibrée, sans toujours préciser très exactement ce qu'est cet équilibre. C'est surtout une situation très évolutive. Depuis quelques années, il faut bien rappeler que les choses ont changé. Premièrement, le fait urbain n'a cessé de prendre une part croissante dans la vie régionale. Chacun sait que trois bretons sur quatre habitent en ville, alors qu'ils n'étaient que 35 % dans les années 1950. Les aires urbaines ont de plus en plus tendance à s'étaler, à se chevaucher parfois. Une proportion croissante du territoire, de près 80 %, se trouve insérée dans ces zones urbaines qui rejoignent les zones campagnardes. Au fond, comme cela a été dit ce matin, un certain nombre de limites sont en train de sauter. Cela me rappelle l'expression d'un élu breton qui disait : « mon territoire est sans bornes, ce sont les autres qui sont



bornés » !

Deuxièmement, les grandes villes et les villes moyennes se sont développées à des rythmes différents. Elles n'ont pas toutes intégré de la même façon et à la même vitesse les fonctions métropolitaines. Le décor est posé.

Nous sommes passés d'une structure relativement homogène, un peu inerte, des années 1950-60 à une structure beaucoup plus différenciée, pour ne pas dire parfois un peu hiérarchisée. Deux villes Rennes et Brest sont, si ce ne sont pas des Métropoles, tout du moins en voie de métropolisation. 5 ou 6 villes qu'on peut caractériser de « second rang » - l'expression doit être prise bien évidemment entre guillemets - puis des villes de

moindre importance, un continuum de bourgs suburbains et un continuum de villes rurales.

Un certain nombre de questions se posent. Nous ne pouvons pas toutes les traiter. Je vous propose de les articuler autour de trois thématiques. La première, c'est le rôle et l'influence des villes en Bretagne puisqu'on dit finalement que le secret du développement se trouve au cœur des villes. La deuxième question, c'est l'organisation des relations entre les villes et la troisième interrogation, c'est la question plus particulière de la métropolisation.

La première série de questions tourne autour du rôle et de l'influence des villes qui jouent un rôle majeur et, pour certaines, ont les clés du développement en Bretagne. Finalement, nous pouvons à ce sujet avoir au moins deux interrogations. La première interrogation concerne Monsieur Massiot, vice-président du Conseil Régional. Elle concerne l'articulation entre les stratégies de la Région et les stratégies des villes. Le sondage nous montre l'importance que les Bretons accordent à la Région alors qu'en même temps, nous savons que les dynamiques économiques se trouvent largement au sein des villes. Or, Monsieur Massiot, peut-on dire vraiment que c'est l'accumulation des projets d'agglomérations qui va faire la Région, ou est-ce que la Région, ce n'est pas autre chose ?



Pierrick Massiot, vice-président du Conseil régional de Bretagne

Pierrick Massiot : Tout d'abord je renouvelle les excuses de Jean-Yves Le Drian qui avait souligné dans son agenda cette réunion mais qui a été « convoqué » à Paris par le Commissariat Général aux investissements d'avenir pour défendre de projet Bretagne très haut débit et obtenir le subventionnement national attendu pour ce projet majeur. C'est évidemment un sujet absolument central pour le développement de la Bretagne.

Il m'a demandé de le représenter pour vous dire son très grand intérêt pour le sujet qui nous rassemble, sujet complexe et mouvant, son intérêt aussi pour les réflexions qui sortiront de nos débats d'aujourd'hui. Vous dire aussi sa vision de ces enjeux lourds pour la Bretagne et ses territoires.

Jean-Yves Le Drian a l'habitude de dire que la Bretagne bénéficie, dans son organisation spatiale, d'une triple chance : une capitale régionale, une métropole océane et un réseau vivant de villes moyennes et je me garderai bien d'évoquer quelque hiérarchie que ce soit dans ce réseau.

La Bretagne bénéficie également, c'est un élément exposé dans le débat précédent, d'une démographie globale positive, directement liée à sa forte attractivité. Certes, avec des différences d'intensité mais soulignons néanmoins que, à de rares exceptions près, tous les territoires progressent et c'est évidemment un élément extrêmement important pour l'avenir.



La métropole rennaise, c'est une troisième donnée du tableau général, n'est ni tentaculaire, ni menacée de gigantisme, contrairement à ce qui peut être constaté dans certaines autres régions ou certains autres pays. Je pense, par exemple, à des métropoles dans le sud qui ont tendance à stériliser un grand hinterland autour d'elles. Le développement non tentaculaire de la métropole rennaise est dû aux planifications qu'on peut qualifier d'intelligentes qui ont depuis longtemps animé les politiques publiques métropolitaines. Je pense, par exemple, au logement - cela a été évoqué tout à l'heure par Jean-Luc Chenut - également au transport. On peut penser aussi au foncier, politique rennaise historique, relayée à l'échelon régional par l'établissement public foncier régional, qui permet aujourd'hui d'aborder le foncier de façon plus globale. Cette politique « raisonnable », en quelque sorte, de développement s'est faite malgré un contexte dans lequel l'opposition traditionnelle rural et urbain a été très fréquemment utilisée contre l'agglomération centrale.

Toutefois, certains équilibres sont à conforter, face à des facteurs déstabilisants dans certaines évolutions du développement. Un seul exemple : le développement nécessaire de l'économie de la connaissance a parfois tendance à produire de la polarisation et de la concentration. Ceci peut induire, en l'absence d'une vision stratégique globale,

des inégalités de développement. Pour autant, le renforcement des fonctions métropolitaines et fonctions métropolitaines supérieures est indispensable à l'attractivité et à la visibilité des territoires. L'enjeu est qu'il profite à l'ensemble du territoire régional. Cela pourrait se résumer en une formule : oui au développement métropolitain, pour autant qu'il s'inscrive dans un projet régional.

Jean-Yves Le Drian a coutume d'utiliser une formule, une boutade : « il pleut souvent là où c'est déjà mouillé ». En quelque sorte, il faut veiller à ce que tout le territoire soit équitablement arrosé, même si ce n'est pas toujours directement.

Rennes a développé, depuis longtemps, le concept de « ville archipel ». Cela a été exposé par Nadine Cattan tout à l'heure. C'est vrai qu'ici s'est développée cette appropriation du terme archipel depuis déjà plusieurs décennies. N'y a-t-il pas de cette expérience des enseignements à tirer pour développer une vision régionale ?

Bâtiment Le Newton. Rennes Atalante.



Le rôle de la Région, son positionnement vis-à-vis des villes du territoire doit permettre une forme de régulation. Ce terme a également été utilisé en conclusion du sondage. Régulation qui doit permettre d'assurer le développement de tous les territoires, de tout le territoire breton. À cet égard, les mises en compétition permanentes, les appels à projets, par exemple, les investissements d'avenir, positifs en eux-mêmes naturellement, ont quand même un effet pervers en ce qu'ils organisent des concurrences entre territoires avec des effets de concentration inévitable.

Nous préférons à ces logiques de concurrence une réflexion commune, globale, associant à l'échelle régionale départements, pays, métropoles, agglomérations, petites villes. Des instances existent pour organiser cette réflexion, le B16 notamment, mais pas seulement. Il nous faut privilégier une réflexion commune pour organiser la compétitivité du territoire dans son ensemble. Ceci passe par des aménagements et des infrastructures évidemment, par exemple les transports, les équipements, l'équipement numérique. Ceci passe également aussi par l'équilibre territorial et par une gouvernance efficiente. Cela passe enfin par des péréquations. On en vient aux solidarités horizontales et à la façon de les faire vivre. Parmi les solidarités horizontales qui ont existé récemment et qui doivent se poursuivre et se développer, on peut penser aux contrats Région-Pays.

Pour développer et structurer cette dimension stratégique globale au bénéfice de tout le territoire régional, la question du développement d'une capacité prescriptive de la Région doit aussi être posée. Aujourd'hui, la Région a élaboré de nombreux schémas sectoriels. Les schémas de développement numérique, les schémas de développement économique... Mais leur

efficience est-elle à la hauteur de l'énergie déployée à les élaborer ? De fait, aujourd'hui, la décentralisation inachevée ne donne pas à ces schémas de dimension prescriptive, réduisant d'autant leur utilité.

Il faut donc, si nous le pouvons, faire évoluer cet élément par un nouvel acte de régionalisation que, vous le savez, nous appelons de nos vœux. C'est la condition de la capacité régionale à promouvoir et structurer un projet de territoire conciliant métropolisation et équité territoriale, performance et justice territoriale. C'est une proposition portée par l'ensemble des présidents de Régions qui se sont exprimés lors du récent congrès de l'association des Régions de France.

Jean-Yves Le Drian exprime, en revanche, des réserves sur les réflexions actuelles autour des espaces métropolitains interrégionaux dont il souligne les difficultés d'articulation avec les politiques publiques régionales, actuellement mises en œuvre. Il convient donc de poursuivre le dialogue entre les porteurs de ces espaces métropolitains interrégionaux et la Région, sans en exclure les institutions infrarégionales.

En conclusion, Jean-Yves Le Drian affiche toujours sa confiance dans la capacité des élus bretons - ils l'ont démontré à maintes reprises - à trouver leurs propres réponses, originales et adaptées à ce que nous sommes, aux enjeux qui nous réunissent aujourd'hui. Il termine fréquemment ses exposés sur la problématique entre la dynamique régionale et la dynamique métropolitaine par une phrase : « Rennes est la capitale de la Bretagne mais la Bretagne est capitale pour le développement de Rennes ». Je vous remercie.



Norbert Métairie, président de Cap l'Orient agglomération et maire de Lorient

Yves Morvan : Merci Monsieur Massiot pour votre intervention sur ce thème des relations entre Rennes et le reste de la Bretagne. On en reparlera tout à l'heure en évoquant les métropoles. A vous écouter s'il pleut, où c'est déjà mouillé, il doit pleuvoir à peu près partout en Bretagne. En ce qui concerne le pouvoir de la Région, vous suggérez un pouvoir prescriptif, ce n'est pas très fort. On pourrait aussi imaginer, mais c'est un autre sujet, un pouvoir normatif, ce qui irait évidemment beaucoup plus loin.

Toujours dans cette première série de questions sur le rôle et l'influence des villes dans le développement régional, une deuxième interrogation peut porter sur l'influence concrète que certaines villes ont sur leur territoire en les entraînant, en les dynamisant, en les motivant. Est-ce qu'il n'y a pas une opposition entre certaines villes et les communes environnantes ? Monsieur Métairie, vous êtes maire de Lorient, il y a des effets d'entraînement, est-ce que c'est vrai ? Est-ce que c'est faux ? Est-ce que c'est un peu exagéré ? Est-ce que l'influence de Lorient s'arrête aux limites de l'agglomération ? Est-ce que cette influence va plus loin ?

Norbert Métairie : Merci. Etant au « deuxième rang », je voudrais quand même dire que cela a plus d'avantages que d'inconvénients au moins, on peut surveiller celui qui est devant. On voit aussi loin que lui et on a une marge de progression.

Revenons au sujet ; il y a quelque chose qui me gêne toujours dans ce débat sur la métropolisation. On est dans des schémas qui me pa-



raissent dépassés. Pour faire court et sans provocation, je dirais qu'il y a peut-être 2 ou 3 métropoles en France – en dehors de la région parisienne – sinon il n'y a que des agglomérations avec des fonctions métropolitaines.

Si on parle de la Bretagne et de polarisation, le Pays de Rennes, à savoir la région rennaise, et toute la frange littorale, au nord comme au sud de la Bretagne, ont ce type de fonctions, avec tout un réseau de villes importantes.

Si on veut agréger les choses et, sans provocation encore une fois, imaginez qu'on totalise les aires urbaines de Quimper jusqu'à Vannes, cela fait 620 000 habitants, on dirait presque une métropole. Ce sont des réalités qui se traduisent concrètement dans le quotidien.

La Bretagne, cela a été rappelé à juste titre, a des spécificités qui trouvent leurs origines dans l'histoire (je parle de la Bretagne administrative pour l'instant pour ne pas créer un second débat) : une spécificité culturelle, une identité très forte et un réseau de villes petites, moyennes, grandes.

La bonne astuce, pour nous élus, dans une période où l'argent devient rare est de compter de plus en plus sur nos propres forces. C'est au travers de la manière intelligente qu'on aura à tisser ces liens, à parler de coopérations entre les collectivités, à ne pas s'opposer mais à gérer localement - avec cette idée de proximité qui est extrêmement importante parce que

c'est un des atouts de la Bretagne, cela a été rappelé dans le sondage – que nous progresserons.

Pour ce qui est de Lorient et de son agglomération, les grands sujets qui sont les nôtres concernent la manière dont on va travailler sur la question des mobilités. L'aire urbaine de Lorient compte 220 000 habitants aujourd'hui, et la ville de Lorient 35 000 emplois. Vous imaginez, chaque jour, le mouvement pendulaire qui s'opère entre périphérie et cœur de ville. Ce qui a été dit ce matin était juste, la question des mobilités devient une question centrale. L'augmentation du coût du carburant, les mutations fortes qui s'opèrent, aboutissent à des mouvements pendulaires qui utilisent de plus en plus le chemin de fer grâce à la politique de la Région sur le TER. De Gestel qui se situe à 12 km de Lorient, il faut 7 minutes pour venir à la gare de Lorient et de Hennebont, c'est également 7 minutes. Ce moyen de transport est de plus en plus utilisé. D'ici quelques années, entre Quimper et Vannes, un barreau va se développer et il sera un axe important de déplacements au quotidien. Ce sont ces questions qu'il faut aborder de façon très constructive, toujours avec l'idée de coopérer.

L'économie du foncier est également un sujet important. Dans la relation ville-périphérie, c'est un sujet où il faut arbitrer, de plus en plus, entre l'économie de production et l'économie résidentielle, Lorient étant un territoire très sollicité aujourd'hui, du fait de son positionnement géographique.

On a l'obligation en tant que territoire maritime, avec une économie de production voire industrielle historiquement bien ancrée, de permettre à cet équilibre de pouvoir perdurer, évidemment, au travers d'un programme local de l'habitat, au travers d'un plan de déplacement urbain, et au travers de l'accessibilité dont relèvent le



ment son rôle de ville-moteur (déplacement ville-travail). L'agglomération, de par ses compétences, rayonne et attire bien au-delà des limites du territoire. Nos compétences en matière de nautisme en sont un bon exemple.

très haut débit et la connexion avec Paris. Nos relations ne sont pas réalisées uniquement avec la capitale régionale, mais aussi en direct avec Paris et voire avec d'autres villes en France et en Europe. La perspective d'un TGV à 2 h 40 de Paris, le fait qu'on puisse avoir une fonction aéroportuaire encore importante, font qu'aujourd'hui, cette question de la connexion avec l'extérieur, pour Lorient, est un sujet évidemment central.

Par ailleurs, je reviens sur la question du foncier. La relation avec la périphérie immédiate, c'est-à-dire le mouvement centrifuge, n'est pas une ségrégation sociale au sens où elle a pu être présentée. La ville et l'agglomération sont très mixées du point de vue de la population. Mais le phénomène auquel on a assisté est surtout le départ de jeunes ménages aux revenus relativement modestes pour aller habiter à 20, 30 km. Ceci va poser des problèmes parce que les déplacements, qui se font aujourd'hui essentiellement en voiture, vont créer des difficultés compte-tenu de la polarisation en matière d'activités et d'emplois dans un secteur maritime par exemple.

Voilà les principaux sujets pour lesquels nous essayons de veiller au bon équilibre, entre la proximité et la nécessité de nous ouvrir à l'extérieur, à l'international et bien sûr de participer concrètement au réseau de villes, autour de cette idée de la coopération.

Y. M. : Est-ce que vous avez une idée de l'endroit, jusqu'où finalement s'opère votre influence, votre dynamisme autour des communes environnantes ?

N. M. : Notre aire urbaine représente 220 000 habitants et la zone de chalandise plus de 300 000 habitants. Aujourd'hui, c'est donc extrêmement complexe d'évaluer notre influence et le rayonnement de ce dynamisme.

Il est vrai que nos relations sont fortes - on le voit tant du point de vue du développement économique, de la culture et des loisirs - avec le territoire de vie du Pays de Lorient mais aussi la Bretagne Sud. Nos relations avec Rennes ou Vannes sont également fréquentes. Avant tout parce que Vannes est la préfecture du département. Nous avons aussi des liens réguliers avec Paris.

La ligne régulière Lorient/Lyon fonctionne très bien aussi. Elle est indispensable au développement et aux échanges avec l'Europe.

L'effet ville-centre a effectivement beaucoup d'importance en termes d'attractivité. Par ailleurs, il faut une agglomération qui soit aussi capable d'avoir cet effet diffuseur et non pas seulement capteur, dans un bassin d'emplois qui est très large puisqu'il va jusqu'au Finistère Sud. C'est aussi le cas pour le secteur d'Auray.

Finalement, Lorient joue pleine-

Bernard Poignant, président de Quimper communauté et maire de Quimper

Yves Morvan : Merci Monsieur Métairie pour ce témoignage de l'influence de la ville de Lorient. La deuxième série de questions concerne les rapports entre les unités urbaines ; elle rejoint finalement la question des relations entre l'aménagement du territoire et le développement régional. Nous avons souvent dit que la Bretagne était une terre de réseaux visibles mais aussi de réseaux, très souvent, invisibles. Ces réseaux en Bretagne s'interpénètrent, se développent à tous niveaux, ils emmaillotent le territoire. Il existe en Bretagne une espèce de percolation active qui dynamise l'ensemble de notre région.

Nous pouvons nous interroger sur ces réseaux. Une première série de réseaux concerne les villes moyennes. Nous avons souvent entendu les villes moyennes déclarer qu'elles allaient collaborer entre elles, soit en développant des réseaux horizontaux pour dégager des effets de synergie, pour faire à plusieurs ce qu'elles ne peuvent pas faire toutes seules, soit des réseaux verticaux pour assurer des relations entre les villes les mieux dotées et les villes les moins bien dotées. J'ai envie de demander à Monsieur Poignant, à partir de l'expérience quimpéroise si, réellement, ces réseaux existent ? S'ils sont vraiment efficaces ? Si finalement ils peuvent exister dans tous les domaines ? N'y a-t-il pas des activités qui ne peuvent pas être partagées ?

Bernard Poignant : Je vais faire un détour pour répondre. Quand on arrive à la tête d'une ville, ce qui consiste pour moi à être un grand élu d'une ville de second rang, on se pose forcément la question de la métropolisation.



Y. M. : « second rang » est une nomenclature DATAR !

B. P. : Je le sais bien et cela s'adresse à la DATAR. Par contre, il n'y a pas selon moi de petits élus : ils sont tous élus du suffrage universel !

Je reviens au débat. Donc, quand on arrive à la tête d'une ville, on s'interroge sur la stratégie territoriale et la « métropolisation ». Or, je ne suis pas d'accord avec cette vieille idée qui consiste à rassembler, en allant parfois les chercher très loin, 500 000 habitants pour se prétendre Métropole. Ce n'est qu'une illusion ! Il n'est pas question de cela, c'est une chose réglée !

Est-on l'enfant de sa géographie ? Nous sommes, à Quimper, au bout de la péninsule bretonne. Nous avons deux grandes agglomérations voisines, la communauté urbaine de Brest et la communauté d'agglomération de Lorient. Il faut travailler avec ces deux grandes agglomérations.

Nous avons trouvé avec la communauté urbaine de Brest une formule de coopération, mais de coopération pratique, sur les hôpitaux, l'université, les deux agences, les technopoles, sur notre intérêt commun sur le plan ferroviaire Landerneau/Quimper. Cela peut se faire dans d'autres domaines, comme la culture, je pense à l'école d'art avec la Bretagne. Il faut trouver les sujets pratiques de collaboration,

chacun respectant l'autre.

Nous n'avons pas trouvé encore la même forme avec Lorient ; nous sommes plutôt restés dans le département du Finistère. Je tends la perche à Norbert Métairie... qui s'est aussi exprimé sur Quimper/Lorient/Vannes et ses 600 000 habitants. La logique d'une agglomération comme Quimper est de regarder vers le nord, vers l'est et de côté.

Ensuite, nous nous sommes impliqués dans le B16. Le B16 est une proposition de la Région. Il faut y être et regarder nos intérêts communs : comment peut-on s'organiser et décider sur des thématiques comme l'énergie, le ferroviaire, le très haut débit, se mettre d'accord sur des grands projets, comme le grand emprunt.

Puis, il y a l'échelle de la Cornouaille. La Cornouaille, c'est une petite Bretagne, une Bretagne en réduction, qui a une ville, Quimper, reconnue par sa taille mais qui n'est pas du tout écrasante. Cette ville a une capacité d'entraînement mais pas une volonté d'hégémonie.

L'organisation urbaine ne ressemble pas par exemple à Lorient. La commune de Lorient est moins peuplée que la commune de Quimper mais elle a, en contiguïté, des villes puissantes dont Hennebont, Lanester... ce qui n'est pas le cas de Quimper. Je crois qu'il ne faut pas mettre tout le monde dans le même moule mais bien regarder l'organisation pratique telle qu'elle existe chez soi.

Quand nous sommes à Quimper, il faut être très attentif à Concarneau, Douarnenez, Châteaulin, Pont l'Abbé, Audierne, Fouesnant, Quimperlé... - peut-être que j'en oublie, je ne l'espère pas trop - Il faut que nous trouvions nos intérêts communs : une ville comme Quimper n'a pas vocation à tout concentrer chez elle, que ce soient les services publics ou l'activité économique ; c'est cela les réseaux.

La coopération et les réseaux se traduisent aussi au moment où arrivent les crédits publics. Je vais voir comment se concrétisera tout ce que nous disons là quand il faudra, demain, faire la nouvelle génération du contrat de Région avec les pays. Nous verrons, quand va se construire le contrat de projet Etat/Région et quand va s'élaborer la nouvelle génération des fonds européens. On va voir où va l'argent public ! Il ne doit pas aller que dans certaines zones. Il doit aller un peu partout, cela dépend des sujets. Parfois il faut savoir le concentrer : quand il s'agit de la recherche, il ne faut pas le mettre dans tous les villages de Bretagne. Il faut savoir quand le concentrer et quand, au contraire, bien le répartir en bonne intelligence collective.

Concernant Rennes, heureusement que Rennes est à l'extrémité de la Bretagne parce que, si elle était au milieu, elle aurait tout mangé. C'est très bien qu'elle soit à l'extrême Est de la région. Pour nous c'est embêtant, cela fait loin pour y venir mais si elle était installée à Pontivy, ce serait Toulouse. Il y a donc une harmonie urbaine dans la Bretagne qu'il faut préserver.

J'ajoute que je ne crains pas la puissance qui se construit autour de Rennes et Nantes. Certains la craignent en disant - je l'entends dans mon département - « Cela va être un écran pour aller au-delà ». Mais non, c'est une locomotive pour nous tous. Je dis aux Rennais et aux Nantais : « faites votre affaire mais retournez-vous, il y a une Bretagne de l'autre côté. Regardez par derrière parce que sinon vous allez manquer de substance et vous allez nous faire dépérir ». Je n'ai pas de crainte dans l'organisation territoriale de cette force en Europe. Il ne faut pas la regarder en France, il faut regarder en Europe cette puissance qui se construit démographiquement, économiquement, intellectuellement. En même temps, aux



Port de Concarneau.

élus et à tous les acteurs de cette partie de la Bretagne, je dis « soyez très attentifs à votre péninsule ». Quand on est au bout de la péninsule comme Quimper et Brest, on n'a pas les mêmes problèmes. Voilà un message très simple pour les trois contrats à venir de l'Etat, de la Région et de l'Europe.

Y. M. : Merci. Donc, si j'ai bien compris, on voit son avenir en se retournant. Si j'ai bien compris aussi, vous pensez qu'un certain nombre de fonctions peuvent être réparties dans des stratégies de réseaux, de partenariats. Vous nous avez dit en filigrane que certaines fonctions ne peuvent pas être nécessairement réparties parce qu'une polarisation des effets de taille s'impose. Iriez-vous jusqu'à dire qu'après tout, on pourrait créer en Bretagne une espèce de métropole en réseaux ?...

B. P. : Je vois bien ce qui se fait entre Brest, Rennes, Nantes, Angers. Je ne crois pas à cela, soyons clairs. Quand je vois cette carte, c'est du caoutchouc, je n'y crois pas. Chacun a ses convictions. Qu'est-ce qu'une métropole pour moi ? Je pense qu'on fait un usage abusif du mot. Il faut d'abord une densité démographique rassemblée, pas à 300 km. Norbert Métairie a cité Lyon et Paris. Il faut qu'il y ait les commandements politiques et administratifs (préfecture, assemblée élue, services afférents, y compris grand CHU pour les hôpitaux et grandes universités) et des centres de recherches importants. Pour tout ce qui est innovation, matière grise, sièges internationaux de grands groupes mondiaux, technologie de demain, il faut savoir accepter de concentrer.

Quelques exemples pour illustrer le fait « de se retourner vers la péninsule » : quand il s'agit de la thématique de la mer, c'est Brest et sa rade qui s'imposent et tout le monde doit le défendre. Quand il s'agit des télécommunications, il faut penser à Lannion. Quand il s'agit d'un grand pôle alimentaire, il faut penser à la Cornouaille parce que c'est là qu'il y a le plus grand nombre d'emplois et les emplois les plus diversifiés concernant l'agroalimentaire. Il faut bien regarder comment est notre région et le prendre en considération lorsqu'on répartit les crédits publics.

Je définis donc une métropole comme une densité démographique rassemblée et un certain nombre de fonctions économiques, administratives, etc. La loi l'a fait par la démographie. La loi du 16 décembre 2010 a fixé 8 métropoles en France, seulement 8, dont 2 sur la côte Atlantique : Nantes et Bordeaux. Personne ne reviendra sur cette liste-là. Par contre la loi a ouvert la possibilité des pôles métropolitains, cas rennais, cas brestois. Mais un pôle métropolitain n'est pas une métropole au sens où je viens de la définir.

C'est comme si, moi à Quimper, je disais : « je suis la métropole de la Cornouaille ». Je serais prétentieux, ce serait ridicule et pourquoi alors ne pas dire aussi : « Briec est la métropole du pays Glazik ». On finit par utiliser le mot n'importe comment. Je pense qu'il faut lui donner, non pas de la définition, mais du contenu et alors, il n'est pas honteux de ne pas être métropole. Il faut simplement que la métropole regarde autour d'elle et ne dise pas : « Je concentre tout, je suis content et les autres je m'en moque ».

Loïc Cauret, président de Lamballe Communauté et maire de Lamballe

Yves Morvan : Merci de ce témoignage et de ces distinctions. Je crois quand même que les métropoles se distinguent, avant tout, par des fonctions. Et comme pour exercer ces fonctions, il faut du monde, nécessairement il y a des appels de populations. Et quand il y a des appels de populations, on développe ces fonctions et le système fait boue de neige et peut-être qu'un des travers de la loi c'est d'avoir fixé pour des raisons qui ne vous échappent pas des critères de population, ce qui ne correspond pas à une véritable définition de la métropole. Si tant est qu'il y en ait une.

Toujours parlant des réseaux, mais d'une autre façon, il existe des réseaux qui se créent au quotidien entre les villes de moindre dimension - en termes de démographie au sens de l'INSEE - et les petites communes environnantes qui sont soit urbaines, soit rurales. Monsieur Cauret, comment s'organisent les relations entre une ville et les communes environnantes ? Comment articulez-vous ces rapports entre ces communes, d'une part, et Saint-Brieuc, d'autre part ?

Loïc Cauret : Merci Yves, tu as joué dangereux tout à l'heure en parlant de première, deuxième et troisième catégories. Je commencerais par dire que je ne sais pas de quelle catégorie je suis mais je suis élu d'une ville qui a 1 000 ans et cela caractérise aussi le fait urbain. Cela le qualifie d'une autre manière, parce qu'une ville c'est tout ce qu'on a dit mais c'est aussi une sacrée histoire, et je pense qu'il faut en tenir compte. On est dans une ville - parce que là, on parle effectivement des villes même si on ne



joue pas dans la même catégorie - mais du point de vue de l'histoire, je joue dans la catégorie de Norbert Métairie, puisque, avant, j'étais une ville. Je crois qu'il faut se rendre compte de cela, en Bretagne.

Deuxième point, il faut aussi repérer quelque chose qui n'a pas été abordé : où sont les emplois et notamment les emplois productifs ? Bernard Poinant a évoqué l'agroalimentaire, mais il y a bien d'autres pôles industriels. La ville de Saint-Brieuc était un pôle industriel. Ce n'est plus le cas, aujourd'hui où sont les emplois ? À Lamballe, Colinée, Quintin, Guingamp, etc. pour ce qui est des Côtes d'Armor mais nous pouvons retrouver cette typologie dans toute la Bretagne.

Alors que les débats nationaux évoquent l'industrie, il faut se rendre compte que la production industrielle se fait dans l'ensemble des territoires en Bretagne dans de bonnes conditions (pour des raisons sur lesquelles je n'ai pas le temps de revenir maintenant). Mais c'est important parce que cela veut dire que les gisements d'emplois, de richesses, d'organisations de réseaux sont aussi là où est la production industrielle. Il faut préserver ces productions !

Et d'autant plus que - nous disions tout à l'heure les gens vont aller habiter dans tel ou tel endroit - les gens y vont aussi parce qu'il y a du travail et parce que le foncier per-

met de le faire, il ne faut jamais oublier cela. Nous avons une grande chance de ce point de vue-là et c'est pour cela que je ne m'inscris pas complètement dans le débat « métropole/pas métropole ».

Je crois qu'effectivement, nous sommes dans une complémentarité. La Bretagne étant tellement originale, nous avons tous les éléments pour ne pas avoir à se tirer une balle dans le pied sur ce genre de discussion, au contraire. Lors du débat avec la salle, des maires de villes moyennes ou de villes de l'importance de Lamballe ont évoqué leur quotidien ; les sujets ne sont pas les mêmes que ceux que vous évoquez ici. C'est logique, nous ne sommes pas, tout à fait, dans les mêmes considérations.

Deuxièmement, le réseau des villes et des territoires doit exister différemment en Bretagne. Le B16^[8], la conférence des villes sont certes des points d'accroche extrêmement importants, mais lorsque l'établissement public foncier a été mis en place ou lors de la discussion sur le très haut débit, il a fallu à chaque fois non pas simplement parler avec les agglomérations, le conseil régional, les conseils généraux mais aussi parler avec les intercommunalités, les villes moyennes, les villes-centres parce qu'autrement, nous n'avions pas le réseau breton complet. De ce fait, les intercommunalités et les villes ont été impliquées. Cela veut dire que le B16 ne peut pas rester comme il est. Je le pense profondément. Le B16 ne peut pas rester sans les intercommunalités de villes qui ne sont pas « agglomérations » parce qu'autrement, il y a un

[8] La conférence « B16 » réunit les présidents du Conseil régional, des quatre Conseils généraux et des agglomérations de plus de 50 000 habitants (Brest, Concarneau, Lannion, Lorient, Morlaix, Quimper, Rennes, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Vannes et Vitré). Le B16 a pour objectif de contribuer à mettre en cohérence les politiques menées en Bretagne, notamment en matière de projets structurants.

trou dans le dispositif. En plus, Bernard Poignant l'a dit, le trou est au milieu de la péninsule. Cette organisation de la gouvernance territoriale est un vrai sujet. Le Conseil régional a mis en place une organisation qui a beaucoup servi mais qui demande, aujourd'hui, une adaptation par rapport à ce qu'est la réalité des réseaux.

Sur le sujet des rapports entre les collectivités, j'ai la chance d'être maire de Lamballe, 12 000 habitants, ville moyenne, et président du pays de Saint-Brieuc, 220 000 habitants, ce qui n'est pas énorme. La grande différence des Côtes d'Armor par rapport aux autres départements bretons, c'est que notre entité urbaine première est faible, trop faible.

Nous avons un vrai sujet de reconnaissance du fait urbain, au contraire d'autres territoires, de manière à booster la Bretagne nord. Nous manquons d'outils d'ingénierie qui permettraient de le faire. Et nous voyons bien que si les territoires ont pu se développer, c'est parce qu'ils ont mis en place de la richesse, de la densité mais aussi de l'ingénierie, de l'intelligence au service de territoires et dont nous manquons, nous, dans les Côtes d'Armor. C'est en train de se faire, il y a beaucoup de réflexions autour de cela, mais nous voyons bien que le sujet de l'ingénierie au service du développement des territoires est fondamental parce que c'est cela qui crée, je dirais, le délit d'initié.

« Quand il y a des appels à projets - et la Région vient d'en lancer récemment deux, auxquels il faudra répondre dans un mois - si tu n'as pas l'ingénierie, tu n'as aucune chance, tu ne peux pas t'organiser pour répondre. ». Il faut avoir des opérations de mutualisation sur des sujets vastes qui permettent aux territoires « moyens » de pouvoir le faire. Les pays sont une chance en Bretagne, et quand la Région annonce qu'elle continuera à travailler

au niveau des pays, comme cela a été dit récemment lors d'une rencontre sur les prochains contrats, c'est fondamental parce que cela permet le dialogue urbain/rural dans de bonnes conditions.

Autre élément qui permet le dialogue urbain/rural dans d'excellentes conditions, ce sont les SCoT, pivots des discussions. C'est le lieu de discussion véritablement entre la ruralité et l'urbain, les mixités sociales et intergénérationnelles, les implications de réseaux. Ce sont dans les SCoT qu'on travaille sur la grande question du foncier. On croit souvent que dans les villes moyennes, le foncier est plus abondant et moins cher. Ce n'est pas le cas. Rennes a pris des dispositions antérieurement et qui donnent aujourd'hui des résultats alors que dans d'autres territoires où on avait l'impression que le foncier était une richesse dont on pouvait disposer ad vitam aeternam, on s'aperçoit qu'on a de gros problèmes actuellement.

Les SCoT sont vraiment très importants pour le développement des territoires et ces échanges entre l'urbain, le rural. Car on est toujours le plus petit ou le plus grand de quelqu'un. Lamballe ville centre, dans son territoire, est celle qui mange tout par rapport à Saint-Glen, à Trégomar ou à Trébry qui se disent : « Attention ! Nous voulons aussi notre part d'aménagement et de développement. Nous voulons aussi notre médecin parce que, sans généraliste, qu'allons-nous devenir ? Nous voulons aussi notre école. Regrouper toutes les écoles est intéressant d'un point de vue mutualisation, mais que restait-il dans mon bourg ? » On

est toujours d'une certaine manière le plus petit ou le centre ou la métropole de quelqu'un, comme disait Bernard Poignant. Les SCoT permettent à un autre niveau de mutualisation.

Du point régional, des sujets très importants nécessiteront des solidarités encore plus larges, comme l'énergie. Nous avons des débats extrêmement importants et fondamentaux à avoir sur l'énergie en matière d'économie, de développement de filières industrielles, de maîtrise de l'énergie autant de sujets qui impactent tous les territoires bretons.

Deuxième sujet d'ordre régional : le très haut débit. Tous les villages doivent en bénéficier - comme l'électrification il y a 60-70 ans - sinon ce sera la rupture.

Troisième point, la santé est un élément fondamental. Si les espaces ruraux ne peuvent pas garder des dispositifs de santé, nous aurons un gros problème par rapport à la venue des populations qui demandent une sécurisation sur ces sujets là.

En résumé trois éléments : le B16 doit changer ; les SCoT sont des éléments de débat extrêmement importants du point de vue de l'organisation rural/urbain ; et il faut préserver la production industrielle qui se situe aujourd'hui en Bretagne dans un ensemble de territoires différents.

Côte de
Granit Rose.



© CAD 22

Daniel Delaveau, président de Rennes Métropole, maire de Rennes

Yves Morvan : Merci de ce témoignage, il nous reste un troisième point d'intérêt qui a été évoqué à plusieurs reprises, c'est le sujet des métropoles ou je dirais plutôt des villes en voie de métropolisation, parce que comme on l'a dit et redit, il n'y a pas de définition de la métropole si ce n'est une définition en termes de démographie qui n'a peut-être pas grand sens. On connaît les caractéristiques des métropoles, on connaît les avantages et leurs rôles moteurs, on sait aussi quels peuvent être leurs inconvénients en termes d'encombrement et d'exclusion, etc. J'ai envie de demander aux deux Maires des grandes villes bretonnes ici présents, s'ils pensent vraiment que les métropoles - ils ne me diront peut-être pas le contraire - sont vraiment nécessaires pour le développement régional. Je reprends aussi une question qui est souvent posée : est-ce que ces métropoles ne vont pas avoir tendance à désertifier la Bretagne, selon les expressions usagées « Rennes et le désert breton », « Brest et le désert breton » ; au fond, est-ce que ces métropoles constituent un atout positif pour la Bretagne ?

Daniel Delaveau : J'apprécie la manière dont Yves Morvan présente, de manière provocatrice, le sujet. Mais je crois qu'on a quand même au cours de cette matinée tué dans l'œuf et réglé son compte à un certain nombre de vraies fausses idées ou à un certain nombre de fantasmes ou de concepts. De ce point de vue, ce qu'ont dit mes collègues sur les métropoles, que ce soient Bernard Poignant, Norbert Métairie ou Pierrick Massiot, au nom de Jean-Yves Le Drian,



nous le partageons. La question de la métropole, et Yves Morvan l'a souvent dit et l'a répété encore ce matin, ce n'est pas une question de taille. Je ne reviendrai pas sur le débat de la loi de décembre 2010 ; ce n'est pas une question de seuil de 500 000 habitants. Les enjeux ne sont pas là. Ils sont dans l'exercice des fonctions métropolitaines qui sont nécessaires à l'ensemble de notre territoire. Ils sont aussi sur son accessibilité, point sur lequel Bernard Poignant a insisté quand il y a évoqué la situation péninsulaire de la Bretagne. Ce n'est pas simplement l'accessibilité physique, c'est l'accessibilité et la visibilité européenne, internationale. Du point de vue européen, on a besoin de ce travail organisé en réseau en s'appuyant sur des métropoles.

Je vais donner un ou deux exemples très concrets pour montrer la pertinence de cette notion de réseau et les enjeux économiques qu'il y a derrière, des enjeux de développement de territoire. Une analyse a été réalisée sur les 355 projets collaboratifs qui concernent les huit pôles de compétitivité de Bretagne et de l'Ouest, incluant Nantes. Sur ces 355 projets collaboratifs, il y en a 55 qui concernent Rennes et Nantes, 54 entre Rennes et Brest, 28 entre Rennes et Lannion, 25 entre Rennes et Lorient, 17 entre Rennes et Quimper et je pourrais continuer comme ça. Voilà une réalité concrète où des entreprises, des laboratoires de recherche collaborent, travaillent ensemble sur

des projets précis et qui illustre parfaitement ce que Nadine Catant a tout à l'heure montré dans ce domaine économique. Voilà un premier exemple.

Deuxième exemple qui peut faire l'objet de débats et de discussions, ce sont les investissements d'avenir. Nous sommes au cœur du sujet, Jean-Yves Le Drian est d'ailleurs en ce moment en réunion à Paris sur les enjeux autour du haut débit ; hier, René Ricol, commissaire général à l'investissement, était en Bretagne pour la signature des conventions concernant l'écocité de Rennes et les transports collectifs. On a raté l'IDEX, il faut que l'on soit en capacité de s'interroger pourquoi et comment on aurait pu mieux faire. On a gagné, en revanche, sur d'autres projets : l'IEED [9] de Brest, l'IRT BCom à Rennes et un certain nombre de projets, la SATT (Société d'Accélération de Transfert de Technologie) à l'échelle Bretagne-Pays de la Loire et cela montre qu'il y a de vrais enjeux sur ces questions. Ce qui fait notre force, c'est de reconnaître que, évidemment, quand on parle de la mer, le leadership, le pôle, la locomotive, c'est Brest ! Quand on parle du numérique en Bretagne c'est Rennes et Lannion qui sont les leaders, quand on parle des matériaux, c'est Nantes mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas des projets communs à développer.

Je vais très vite, je voudrais citer un autre exemple qui rejoint aussi le rôle des métropoles et leur effet d'entraînement. Nous avons signé avec Bernard Poignant, avec Norbert Métairie, avec les amis brestois, à la fin de l'année dernière, la mise en œuvre de l'extension de la carte de transport multimodale Korrigo - que nous avons créée à Rennes avec la Région de Bretagne - à Saint Briec, à Lorient, à Quimper et à Brest. Voilà un exemple très

[9] Institut d'excellence des énergies décarbonées

concret d'un projet que nous avons conçu, ici, à Rennes, y compris en investissant dans des recherches nationales dans le cadre des programmes de recherche nationaux PREDIT. Dès l'origine, nous avons investi sur ce projet en disant : « ce programme doit dans sa conception pouvoir être interopérable et pouvoir prendre une dimension régionale progressivement, pour les autres villes de Bretagne et pour l'ensemble de la région avec notamment les réseaux TER ». Voilà un exemple très concret d'un effet d'entraînement sur un des enjeux majeurs, celui des déplacements.

Autre exemple très concret et qui rejoint à la fois aussi l'enrichissement et le développement de nos entreprises bretonnes et notamment, d'un certain nombre de PME pour leur permettre de passer à une dimension supérieure. À l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la première ligne de métro, j'ai été très content de discuter avec un certain nombre d'entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics qui m'ont dit : « si nous n'avions pas eu le projet de la première ligne de métro et si vous n'aviez pas conçu les appels d'offres de telle sorte que nous puissions, en tant qu'entreprises régionales, avoir une capacité à répondre sur des chantiers de cette dimension, nous n'aurions pas acquis la taille et la dimension qui est la nôtre aujourd'hui. » Ce sont des PME qui, aujourd'hui, comptent plus de 1 000 emplois. 500 entreprises ont travaillé sur la première ligne de métro, dont 250

bretonnes, et pas uniquement dans les travaux publics. Nous voyons là qu'il y a une synergie entre les effets métropolitains, les fonctions métropolitaines et l'ensemble du territoire.

Je crois que derrière tout cela, la question fondamentale à laquelle il faut revenir est comment on se dote d'outils - pour répondre aux réalités et au vécu de nos concitoyens sur nos territoires - à partir des enjeux qui sont les nôtres. Et puisqu'on est dans une actualité particulière, on fête le 30^{ème} anniversaire de la décentralisation ; militant politique, depuis 30 ans, je dis que l'avenir de l'organisation de notre territoire est dans le renforcement d'une part, des Régions et d'autre part, des intercommunalités. Disant cela, cela n'enlève rien au fait que la commune reste et doit rester la cellule de base et que le département puisse avoir une fonction et des missions spécifiques et notamment, en termes d'ingénierie. Mais l'avenir est là et aussi dans la géométrie variable : la géométrie variable des coopérations, c'est aussi la façon de répondre à la complexité de plus en plus grande de nos territoires et de ce maillage. Les coopérations à géométrie variable comme la conférence permanente Rennes/Nantes qui travaille sur des sujets extrêmement concrets, la coopération spécifique avec Saint-Malo et le pôle métropolitain Loire-Bretagne, doivent répondre à des objets et à des projets précis. Elles n'ont pas vocation à couvrir l'ensemble des champs et

des domaines. Il y a des sujets sur lesquels on travaille avec Brest et cette richesse de l'interterritorialité doit s'appuyer sur la Région. Les Régions n'ont pas à avoir peur de la coopération des grandes agglomérations de la même façon que nous, en tant que grande ville - j'imagine que pour mon collègue de Brest, c'est la même chose - nous n'avons pas peur de voir les Régions développer des coopérations interrégionales. Je crois que c'est la richesse de ces coopérations, de ces réseaux qui fera un territoire breton et de l'Ouest fort, qui prendra toute sa place à l'échelle européenne donc, mondiale ; les enjeux sont à cette échelle-là aujourd'hui.



© Audiar

Alain Masson, vice-président de Brest Métropole Océane



Yves Morvan : Merci Monsieur le Président. Monsieur Masson, est-ce que vous partagez le même optimisme et le même dynamisme quant aux relations entre la ville centre et les autres villes ?

Alain Masson : Je partage tout à fait ce que Bernard Poignant et Daniel Delaveau ont dit. Je crois que d'abord la vision est aussi en fonction de la géographie. Nous nous trouvons - d'ailleurs ce n'est pas par hasard si on est encore en bout de tribune - à l'extrême Ouest de la Bretagne. Quand on regarde à l'Ouest, il nous reste Molène et Ouessant - ce qui n'est quand même pas le développement le plus dynamique qu'on peut imaginer. Pour nous, regarder à l'Est cela veut dire regarder, bien sûr, la capitale régionale et aussi regarder le Conseil régional. Je crois que le développement harmonieux de notre territoire-région est de la responsabilité premièrement de la Région et deuxièmement, de la capitale régionale. Il faut que cela rentre dans les mœurs de l'ensemble de nos territoires ; ces deux entités ont un rôle majeur à jouer dans le développement harmonieux de notre territoire pour que, enfin, il puisse pleuvoir partout.

Sur les pôles métropolitains, j'aurais tendance à dire que Brest n'a rien demandé. Cela fait plus de 10



© Brest métropole océane (Michel Coquil)

ans que nous travaillons sur cette échelle territoriale, avec nos amis de Rennes, Nantes, Angers et Saint-Nazaire, cela fait plus de 10 ans que nous avons des réunions régulières concernant les grands enjeux, comme l'économie, la recherche, les problèmes de liaison entre les différents territoires. C'est la loi de décembre 2010 qui nous a fait passer à un statut de pôle métropolitain. Alors, le mot « métropolitain » devient de suite un petit peu plus énervant ou alors il y a des fantasmes qui arrivent. Le pôle métropolitain Loire Bretagne n'a pas vocation à devenir la « métropole Loire-Bretagne ». Il n'a pas de compétences, il y a des envies de discuter sur des projets communs et de faire en sorte que les voies et les objectifs soient partagés sur tel ou tel sujet, mais cela ne retire rien à la discussion qu'on peut avoir avec la Région ou avec les différentes entités au niveau régional.

Il en est de même pour le pôle métropolitain du pays de Brest. Le pays de Brest a été construit dans les années 90 par 7 communautés, ce qui représente 380 000 habitants. Il se trouve qu'au fur et à mesure que l'on a travaillé ensemble, il nous a semblé, qu'on était en phase pour passer à un autre niveau. Donc, on a d'abord créé une association du pays de Brest, il y a quelques années avec les présidents de chaque intercommunalité et cette association a eu la bonne idée de construire en commun le SCoT et nous avons ensemble créé un syndicat mixte pour piloter le SCoT. Imaginez : à 7 intercommunalités représentant 89 communes, travailler sur les endroits où on va implanter les zones économiques, sur la façon dont vont se développer les zones d'habitat et de loisirs, sur sa-

voir comment on organise le transport... tout cela dans un mélange de tendances politiques ! Nous avons réussi à faire un SCoT qui a été approuvé à l'unanimité (moins une abstention) par l'ensemble des conseillers syndicaux.

Là aussi, c'est la même histoire : la loi de décembre 2010 nous a permis de devenir pôle métropolitain. Les délibérations qui ont été prises, que ce soit par la communauté urbaine ou les autres communautés de communes, n'ont pas modifié la réalité c'est-à-dire qu'on a pris les statuts du Syndicat Mixte, on a transformé celui-ci en Pôle métropolitain et « point final ».

On est donc dans des schémas qui existaient déjà depuis de nombreuses années. Sans doute que la terminologie a exacerbé les choses mais on est vraiment dans une logique - ce matin quand j'entendais les experts, je me retrouvais tout à fait - de solidarité horizontale ; c'est-à-dire qu'on n'a pas de lien de compétences les uns par rapport aux autres. On se met autour de la table pour voir comment on peut organiser notre territoire, à l'échelle du pays de Brest pour ce qui concerne le Pôle métropolitain Pays de Brest et puis, sur des fonctions un peu différentes, pour le Pôle métropolitain Loire Bretagne. Voilà ce qui se passe actuellement donc il n'y a pas lieu de - pour prendre une expression - « monter aux arbres » sur ce genre de chose, nous ne sommes pas dans des logiques de transformer ces outils en métropoles, on est vraiment dans des logiques de travail en commun et de poursuivre le développement harmonieux à chaque échelle de notre territoire.

Débats

Yves Morvan : Merci beaucoup. Je crois qu'on a fini ce tour d'horizon, je n'aurai pas la prétention de résumer ce qui a été dit mais puisque nous sommes invités par l'AUDIAR je m'aperçois que chaque lettre du mot AUDIAR reprend un des thèmes que l'on a évoqué aujourd'hui. A comme aménagement régional, U comme urbanisme, urbanité et D comme développement des villes, I comme Intercommunalité, A comme Animation et R comme Région. Merci Messieurs.

Henri-Noël RUIZ : Monsieur Morvan nous avons quelques minutes pour des échanges avec la salle.

Étudiant à Rennes 2 : Bonjour, je suis un étudiant en aménagement du territoire. Au vu des deux débats que nous avons eus, je constate que nous ne parlons pas beaucoup du milieu rural et que nous avons souvent tendance à lier le développement des territoires avec les villes et par là, dire que le développement territorial ne se fera que par une meilleure mise en réseau des aires métropolitaines. Pour poursuivre, cette volonté de développement des villes et de leurs aires urbaines n'est-elle pas une manière de légitimer un pouvoir déjà en place, centralisé dans les villes ? Or, on sait que les villes sont dépendantes de leur arrière-pays. Quelques exemples : que ce soit pour la main d'œuvre, pour les nourrir ou pour le foncier. Ne vaut-il mieux pas privilégier un développement en priorité dans le milieu rural ?

H.-N. R. : Qui souhaite répondre ? Monsieur Cauret ?

Loïc Cauret : Je crois que c'est important que nous continuons, effectivement, à avoir ce dialogue urbain-rural. Mais décréter dans le cadre d'une espèce de planification

qu'on va développer davantage le milieu rural par rapport à d'autres, ça ne marche pas pour de multiples raisons. Je ne vais pas les développer toutes.

Premier élément majeur : les transports en lien avec le prix de l'essence à 2 euros. Or, dans les milieux ruraux, on n'en est pas encore prêt - et malheureusement je dirais - à mettre en place des transports collectifs. D'abord parce que le prix est beaucoup trop élevé et deuxièmement parce que - et je le sais car à Lamballe on a mis en place un transport collectif - c'est pris comme une régression sociale. On me dit : « Moi, aller dans le transport collectif avec les autres qui n'ont pas les moyens d'avoir une voiture ! ». Il faudra des années et des années pour que le transport urbain collectif dans les milieux intermédiaires soit perçu comme un progrès. Nous nous sommes fait attaqués quand nous avons mis cela en place, parce que cela coûte un peu d'argent. Je crois qu'il faut qu'il y ait une évolution de ce côté-là aussi.

Le deuxième élément, c'est le problème du foncier, qui est aussi fondamental en milieu rural qu'en milieu urbain. Je l'ai vu clairement parce qu'on travaille à l'EPF avec Norbert Métairie et avec le président de l'EPF qui est ici, Daniel Cueff. Nous nous apercevons que dans un ensemble endroits où justement il y avait des agences d'urbanisme, où une « planification » a été faite, des réserves foncières ont été organisées. Ce qui n'est pas du tout le cas dans d'autres endroits et notamment dans les villes intermédiaires ou dans les petites communes. Or, tant qu'on n'a pas réglé cette question du foncier, il est extrêmement difficile de mettre en place du logement intermédiaire, des petits collectifs, etc, à des coûts intéressants. Je n'oppose pas du tout centralité et périphérie. Une ville comme

Lamballe est actuellement, ou non, je devrais dire l'inverse, aujourd'hui Rennes est la deuxième couronne de Lamballe. J'inverse, et ce n'est pas par hasard, parce qu'aujourd'hui en 35 min en train, nous sommes à Rennes et aujourd'hui, tous les matins à la gare de Lamballe, il y a 150 personnes qui prennent le train à destination de Rennes. Les mobilités vont bien plus loin que les couronnes dont on parlait tout à l'heure.

Les centres villes sont plutôt mélangés, pauvres et riches ; je m'aperçois que les Lamballais qui travaillent à Rennes, sont plutôt dans le tertiaire, et sont des familles avec un pouvoir d'achat moyen supérieur à celui des autres habitants de Lamballe, ville ouvrière.

Mais tout autour des communes de Lamballe, dans des petites communes de 1 000 habitants, 500 habitants, il y a un fort développement de l'habitat, pourquoi ? Pour une raison bien simple, entre la Cooperl 2 000 salariés et Ker menez 2 000



salariés, il y a de la place. Et effectivement là, cela veut dire que les SCoT, les intercommunalités ont un gros travail sur le logement, les services, les transports et la santé, sur une nouvelle forme d'urbanisation.

H.-N. R. : Merci Monsieur Cauret. Monsieur Poignant, vous souhaitez répondre à cette question ?

Bernard Poignant : Je voulais éclairer notre interlocuteur sur l'originalité de Quimper. À la différence de mes collègues ici, Quimper est une ville qui a la particularité de se situer dans une commune à la fois urbaine, rurale et agricole. Car à Brest, Rennes ou Lorient, les limites communales de ces trois villes épousent la limite urbaine. À ma connaissance, il n'y a pas d'exploitation agricole sur la commune de Rennes, de Brest et de Lorient, ou alors peut-être deux ou trois. Pour la commune de Quimper, il y en a 55 et nous produisons du lait, du poulet, du cochon, tous les produits de maraîchage : c'est une ville qui est rurale, agricole et urbaine comme je vous l'ai dit, donc vous voyez cela va atténuer votre remarque.

La deuxième chose, un élément va peut-être bouleverser tous nos discours : l'essence à 2 euros, peut-être 2,20, peut-être 2,30. Dans les

10 ans qui viennent, personne ne prédit la diminution des prix, parce que les réserves vont diminuer et la demande mondiale explose. Les comportements de nos concitoyens vont alors changer, ils chercheront à avoir un lieu d'habitat qui ne soit pas, par ricochet, extrêmement consommateur d'essence.

Beaucoup de salariés perdent en ce moment - s'ils font entre 50 et 80 km dans la journée - entre 30, 60 voire 70 euros par mois, depuis six mois, compte tenu du prix de l'essence. Il y a une perte importante du salaire net pour les gens qui vont travailler cinq jours sur sept à des dizaines de kilomètres et ce prix pourrait influencer sur beaucoup de choses dans les années qui viennent.

H.-N. R. : Merci Monsieur Poignant. Sur le rapport urbain/rural, c'est vrai que la question se pose y compris dans les agglomérations très urbaines. Rennes a pris le sujet à bras le corps avec un plan local de l'agriculture et la question de l'agriculture périurbaine est une question très forte qui est traitée à l'échelle du pays.

Je suis désolé, nous ne pouvons plus prendre qu'une seule question parce qu'à 14h, 400 enfants doivent prendre possession des lieux et à moins qu'on cohabite avec eux sous

une forme à définir, il va falloir que nous libérons la salle. Est-ce qu'il y a une autre question ?

Il me reste à remercier l'ensemble des intervenants et des élus, Stéphane Rozès qui a pointé un certain nombre des enjeux de débat et à la salle qui est restée patiente et attentive. Merci.





Agence d'urbanisme
et de développement
économique du Pays de
Lorient
12, avenue de la Perrière
56324 Lorient
02 97 88 22 44
www.audelor.com



Agence d'urbanisme du
pays de Brest
24 rue Coat Ar Gueven
29200 Brest
02 98 33 51 71
www.adeupa-brest.fr



Agence d'urbanisme
et de développement
intercommunal de
l'agglomération rennaise
4 av. Henri Fréville
CS 40716
35207 Rennes Cedex 2
02 99 01 86 40
www.audiar.org



Côtes d'Armor
Développement
Agence de Développement
Economique et Territoriale
7 rue Saint-Benoît
22000 Saint-Brieuc
02 96 58 06 58
www.cad22.com



Quimper Cornouaille
Développement
3 rue Pitre Chevalier
29000 Quimper
02 98 10 34 00
www.quimper-cornouaille-developpement.fr

Sont également disponibles sur le site
internet des agences la synthèse de la
Rencontre et l'intégralité des résultats
du sondage.

JUILLET 2012
2012-026-ETU-016